



Brookfield Renewable Corporation

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU
DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2021

Rapport de gestion

pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021

Le présent rapport de gestion pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 a été préparé en date du 5 août 2021. Sauf indication contraire, les termes « nous », « nos » et « notre société », désignent BEPC et ses entités contrôlées. BEPC est une filiale contrôlée indirectement de Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP », ou collectivement avec ses filiales, y compris notre société, « Énergie Brookfield ») (NYSE : BEP; TSX : BEP.UN). Sauf indication contraire, le terme « société en commandite » désigne Énergie Brookfield et ses filiales contrôlées, à l'exclusion de notre société. La société mère ultime d'Énergie Brookfield et de Brookfield Renewable Corporation est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion.

En plus de l'information historique, le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels puissent différer considérablement de ceux présentés dans les énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de BEPC ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ » et « COP », renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal et au peso colombien. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

L'information sur l'exploitation et les informations sectorielles ainsi que les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers sont décrites à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Pour la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs et des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « Partie 9 – Mise en garde ». Notre rapport annuel et toute information supplémentaire déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web (<https://bep.brookfield.com>) ainsi que sur le site Web de la SEC (www.sec.gov/edgar.shtml) et sur le site Web de SEDAR (www.sedar.com).

Présentation du rapport de gestion

Partie 1 – Aperçu	1	Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement (suite)	
		Tableaux consolidés des flux de trésorerie	1616
Partie 2 – Revue du rendement financier selon des données consolidées	2	Actions et parts en circulation	1717
		Obligations contractuelles	188
		Accords hors état de la situation financière	18
Partie 3 – Informations financières consolidées	3		
Résumé des états consolidés de la situation financière	3	Partie 6 – Principales informations trimestrielles	1918
Transactions entre parties liées	4		
		Partie 7 – Estimations critiques, méthodes comptables et contrôles internes	24
Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata	7		
Résultats au prorata pour les trimestres clos les 30 juin	7	Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement	2626
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	10	Partie 9 – Mise en garde	30
Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement	13		
Liquidités disponibles	13		
Politique en matière de dividendes	13		
Emprunts	14		
Dépenses d'investissement	1515		

PARTIE 1 – APERÇU

APERÇU DES ACTIVITÉS

BEPC est une société canadienne constituée le 9 septembre 2019 en vertu des lois de la Colombie-Britannique. Notre société a été constituée par Énergie Brookfield en tant que véhicule de placement de rechange pour les investisseurs qui préfèrent détenir des titres par l'intermédiaire d'une structure d'entreprise. Bien que nos activités aient principalement lieu aux États-Unis, au Brésil, en Colombie et en Europe, les actionnaires seront, sur le plan économique, exposés à toutes les régions où BEP exerce ses activités étant donné la caractéristique d'échange liée aux actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC »), pour laquelle BEPC aura l'option de répondre à une demande d'échange en distribuant de la trésorerie ou des parts de société en commandite sans droit de vote de BEP (les « parts de société en commandite »).

Les actions échangeables de BEPC de notre société sont structurées de sorte qu'elles sont équivalentes aux parts de société en commandite. Nous sommes d'avis que l'équivalence économique est réalisée au moyen de dividendes et de distributions identiques sur les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite, et chaque action échangeable de BEPC est échangeable en tout temps, au gré du porteur, contre une part de société en commandite. Étant donné l'équivalence économique, nous nous attendons à ce que le cours des actions échangeables de BEPC soit grandement influencé par le cours de marché des parts de société en commandite et par le rendement combiné global des activités de notre société et d'Énergie Brookfield. En plus d'étudier attentivement les informations financières fournies dans le présent document, les actionnaires devraient évaluer attentivement les informations périodiques de la société en commandite. La société en commandite est tenue de déposer des rapports, y compris des rapports annuels sur formulaire 20-F, et d'autres informations auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »). Les documents déposés auprès de la SEC par la société en commandite sont mis à la disposition du public sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov>. Les documents qui ont été déposés auprès des autorités des valeurs mobilières au Canada peuvent être consultés à l'adresse <http://www.sedar.com>. Les renseignements sur la société en commandite, y compris les documents déposés auprès de la SEC, sont accessibles sur son site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Les renseignements se trouvant sur le site <https://bep.brookfield.com> ou accessibles à partir de ce site ne sont pas intégrés dans le présent rapport de gestion et n'en font pas partie.

Notre société, nos filiales et Énergie Brookfield visent un rendement total de 12 % à 15 % par an sur les actifs d'énergie renouvelable qu'elle détient, évalués à long terme. Notre groupe a l'intention de dégager ce rendement grâce à des rentrées de trésorerie provenant de nos activités et de la croissance générée par les investissements consacrés à la mise à niveau et à l'expansion de nos actifs ainsi qu'au moyen d'acquisitions. La société en commandite détermine les distributions à verser principalement en fonction d'une évaluation du rendement de nos secteurs d'exploitation. Notre groupe utilise les fonds provenant des activités pour évaluer le rendement des secteurs d'exploitation qui servent également, sur une base par part, à illustrer la croissance de la distribution future à long terme. Se reporter à la rubrique « Mesure du rendement » du présent rapport de gestion pour de plus amples renseignements.

PARTIE 2 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les principales données financières pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Produits	817 \$	764 \$	1 656 \$	1 617 \$
Coûts d'exploitation directs.....	(249)	(264)	(587)	(543)
Coûts de service de gestion.....	(47)	(36)	(102)	(65)
Charge d'intérêts.....	(220)	(189)	(440)	(357)
Charge d'amortissement	(275)	(254)	(565)	(513)
Réévaluation des actions échangeables de BEPC et des actions de catégorie B de BEPC	694	—	788	—
Recouvrement (charge) d'impôt.....	(16)	(3)	(12)	(63)
Résultat net	659	15	597	110
Taux de change moyen de conversion en \$ US				
€	0,83	0,91	0,83	0,91
R\$	5,30	5,39	5,38	4,92
COP	3 690	3 846	3 622	3 689

Analyse des écarts pour le trimestre clos le 30 juin 2021

Les produits se sont élevés à 817 millions \$, ce qui représente une augmentation de 53 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 6 millions \$ et 79 GWh. Sur une base comparable et en monnaie locale, les produits ont connu une augmentation de 27 millions \$ étant donné que l'avantage tiré de la hausse des prix réalisés dans la plupart des marchés, découlant principalement de l'indexation sur l'inflation et des initiatives de renégociation de contrats, a été contrebalancé en partie par une diminution de la production attribuable principalement à nos centrales hydroélectriques aux États-Unis.

La dévaluation du dollar américain par rapport à sa valeur pour la période correspondante de l'exercice précédent, et par rapport à la plupart des devises, a entraîné une augmentation des produits de 20 millions \$ qui a été contrebalancée en partie par l'effet de change défavorable de 11 millions \$ sur les charges d'exploitation et d'intérêts au cours du trimestre.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 249 millions \$ représentent une diminution de 15 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des mesures de réduction des coûts réalisées à l'échelle de la société, qui ont été contrebalancées en partie par les coûts supplémentaires entraînés par les centrales que nous avons récemment acquises et l'incidence des mouvements des cours de change.

Les coûts de service de gestion totalisant 47 millions \$ représentent une augmentation de 11 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent attribuable à la croissance de nos activités.

La charge d'intérêts, s'élevant à 220 millions \$, représente une augmentation de 31 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent attribuable aux dividendes accumulés sur les actions échangeables de BEPC émises en juillet 2020, qui sont classées comme passifs aux termes des IFRS, et à l'incidence des mouvements des cours de change mentionnée ci-dessus, contrebalancés en partie par l'avantage tiré des récentes activités de refinancement qui ont réduit nos coûts d'emprunt moyens.

La réévaluation des actions échangeables de BEPC a entraîné un profit de 694 millions \$ en raison de la fluctuation du cours des parts de société en commandite au cours de la période.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 275 millions \$, ce qui représente une hausse de 21 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, entraînée par la croissance de nos activités et l'incidence des mouvements des cours de change.

Le résultat net de 659 millions \$ représente une augmentation de 644 millions \$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des éléments susmentionnés.

Analyse des écarts pour le semestre clos le 30 juin 2021

Les produits se sont élevés à 1 656 millions \$, ce qui représente une augmentation de 39 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait de la croissance de nos activités. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 8 millions \$ et 83 GWh. Sur une base comparable et en monnaie locale, les produits ont connu une augmentation de 19 millions \$ étant donné que l'avantage tiré de la hausse des prix réalisés dans la plupart des marchés, découlant de l'indexation sur l'inflation et des initiatives de renégociation de contrats, ainsi que des prix de marché plus élevés réalisés sur la production de certains de nos actifs éoliens au Texas lors de la tempête hivernale survenue au cours du premier trimestre de 2021, dont l'apport s'est élevé à 52 millions \$, a été plus que contrebalancé par une diminution de la production attribuable principalement à nos centrales hydroélectriques aux États-Unis.

La dévaluation du dollar américain par rapport à sa valeur pour la période correspondante de l'exercice précédent, et par rapport à la plupart des devises, a entraîné une augmentation des produits de 12 millions \$ qui a été contrebalancée en partie par l'effet de change défavorable de 8 millions \$ sur les charges d'exploitation et d'intérêts au cours de l'exercice.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 507 millions \$, compte non tenu de l'incidence de la tempête hivernale survenue au Texas, représentent une diminution de 36 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les mesures de réduction des coûts réalisées à l'échelle de la société ont été en partie contrebalancées par des coûts supplémentaires découlant de nos centrales récemment acquises et mises en service et de l'incidence des mouvements des cours de change mentionnés plus haut.

Les coûts d'exploitation directs liés à la tempête hivernale survenue au Texas se sont élevés à 80 millions \$, lesquels tiennent compte du coût d'acquisition d'énergie engagé afin de respecter nos obligations contractuelles associées à nos actifs éoliens qui ne produisaient pas pendant la période en raison des conditions glaciales, déduction faite des activités de couverture. L'incidence consolidée globale de la tempête hivernale au Texas, déduction faite des produits supplémentaires de 52 millions \$ mentionnés ci-dessus, a représenté une perte de 28 millions \$, dont la quote-part de la société est négligeable.

Les coûts de service de gestion totalisant 102 millions \$ représentent une augmentation de 37 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent attribuable à la croissance de nos activités.

La charge d'intérêts, s'élevant à 440 millions \$, représente une augmentation de 83 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent attribuable aux dividendes accumulés sur les actions échangeables de BEPC émises en juillet 2020, qui sont classées comme passifs en vertu des IFRS, et à l'incidence des mouvements des cours de change mentionnée ci-dessus, contrebalancés en partie par l'avantage tiré des récentes activités de refinancement qui ont réduit nos coûts d'emprunt moyens.

La réévaluation des actions échangeables de BEPC a entraîné un profit de 788 millions \$ en raison de la fluctuation du cours des parts de société en commandite pendant la période.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 565 millions \$, ce qui représente une hausse de 52 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent du fait de la croissance de nos activités et de l'incidence des mouvements des cours de change.

Le résultat net de 597 millions \$ représente une hausse de 487 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des éléments susmentionnés.

PARTIE 3 – INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SUPPLÉMENTAIRES

RÉSUMÉ DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des états consolidés de la situation financière intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actifs détenus en vue de la vente.....	798 \$	— \$
Actifs courants.....	2 802	1 584
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	374	372
Immobilisations corporelles.....	34 248	36 097
Total de l'actif.....	38 805	39 473
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente.....	401	—
Emprunts sans recours.....	12 908	12 822
Passifs d'impôt différé.....	3 986	4 200
Actions échangeables et actions de catégorie B de BEPC.....	6 642	7 430
Total des capitaux propres.....	11 444	11 725
Total du passif et des capitaux propres.....	38 805	39 473
	Taux de change de conversion au comptant en \$ US	
€.....	0,84	0,82
R\$.....	5,00	5,20
COP.....	3 757	3 432

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente se chiffraient à 798 millions \$ au 30 juin 2021, par rapport à néant au 31 décembre 2020. L'augmentation est entièrement attribuable au classement d'un portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 34,3 milliards \$ au 30 juin 2021, contre 36,1 milliards \$ au 31 décembre 2020. La diminution de 1,8 milliard \$ est principalement attribuable au transfert d'un portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW dans les actifs détenus en vue de la vente, ce qui a fait baisser les immobilisations corporelles de 1 milliard \$, à l'effet de change découlant de la dévaluation du dollar américain de 0,7 milliard \$ et à la charge d'amortissement de 0,6 milliard \$. La diminution a été contrebalancée en partie par nos investissements soutenus dans le développement d'actifs de production d'électricité et par nos dépenses d'investissement de maintien qui ont eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles de 0,5 milliard \$.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées de notre société se font dans le cours normal des activités, sont comptabilisées à la valeur d'échange et sont conclues principalement avec la société en commandite et Brookfield.

Depuis sa création, notre société mère a conclu une convention-cadre de services avec Brookfield. La convention-cadre de services a été modifiée dans le cadre de la clôture de la distribution spéciale pour inclure, entre autres, notre société comme bénéficiaire de services.

Notre société vend de l'électricité à Brookfield aux termes d'une unique convention d'achat d'électricité à long terme à l'échelle de ses centrales hydroélectriques situées à New York.

Au moment de la création d'Énergie Brookfield en 2011, Brookfield a transféré certains projets en développement à des filiales de notre société sans contrepartie initiale, mais a le droit de recevoir une contrepartie variable sur les activités commerciales ou la vente de ces projets. Ces projets ont été transférés à notre société dans le cadre de la distribution spéciale.

Notre société participe, de concert avec des investisseurs institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV, au Brookfield Infrastructure Debt Fund et au Brookfield Global Transition Fund (les « fonds privés »), chacun de ces fonds étant soutenu par Brookfield et y étant lié. Notre société, de concert avec nos investisseurs institutionnels, a accès à du financement à court terme au moyen des facilités de crédit des fonds privés.

De temps à autre, afin de permettre à ce que les activités d'investissement soient réalisées en temps opportun et de façon efficace, notre société financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes parrainés par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), notre société ou des co-investisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Brookfield Asset Management a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2021, le taux d'intérêt applicable aux montants empruntés correspondant au TIOL, majoré jusqu'à concurrence de 1,8 %. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Asset Management. Brookfield Asset Management peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus.

Internalisation de la commercialisation de l'énergie

Au cours du premier trimestre de 2021, la société et la société en commandite ont conclu une convention visant à internaliser toutes les activités de commercialisation de l'énergie en Amérique du Nord au sein de la société. La convention prévoit le transfert des conventions d'achat d'électricité de la société en commandite et des conventions d'achat d'électricité des tierces parties visant certaines centrales électriques dans les États du Maine et du New Hampshire détenues par Great Lakes Holding America (« GLHA ») qui sont décrites ci-dessous. Certaines conventions d'achat d'électricité de tierces parties seront également transférées à la société dans le cadre de l'internalisation des activités de commercialisation de l'énergie en Amérique du Nord de la société en commandite.

La convention est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2021.

Conventions d'agence d'électricité

Certaines filiales de la société ont conclu des conventions d'agence d'électricité, nommant la société en commandite en tant que mandataire exclusif à l'égard de la vente d'électricité, y compris de la prestation de services de transport et d'autres services supplémentaires. De plus, la société en commandite se chargeait de l'ordonnancement et de la répartition, et voyait au transport de l'électricité produite et de l'électricité fournie à des tiers conformément aux pratiques prudentes de l'industrie. En vertu de chaque convention, la société en commandite avait droit au remboursement de tous les frais tiers engagés et, dans certains cas, recevait une rémunération supplémentaire en échange de la prestation de ses services de vente d'électricité et d'autres services.

Une fois entrée en vigueur l'internalisation de la commercialisation de l'énergie, toutes les conventions d'agence d'électricité ont été transférées de la société en commandite à la société.

Autres conventions relatives aux produits

Aux termes d'une convention d'achat d'électricité de 20 ans, la société en commandite achetait toute l'énergie produite par plusieurs centrales électriques dans les États du Maine et du New Hampshire détenues par GLHA au prix de 37 \$ le MWh. Les tarifs d'électricité étaient soumis à un ajustement annuel égal à 20 % de l'augmentation de l'IPC au cours de l'année précédente.

Une fois entrée en vigueur l'internalisation de la commercialisation de l'énergie, la convention d'achat d'électricité conclue avec GLHA a été transférée à la société.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires non audités pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	35 \$	99 \$	108 \$	225 \$
Coûts d'exploitation directs				
Achats d'énergie ¹	(9) \$	(2) \$	(13) \$	(5) \$
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services	(5)	2	(6)	(4)
Services d'assurance ²	—	(5)	—	(10)
	(14) \$	(5) \$	(19) \$	(19) \$
Charge d'intérêts				
Emprunts	(12) \$	— \$	(12) \$	(1) \$
Coûts de service de gestion.....	(47) \$	(36) \$	(102) \$	(65) \$

¹⁾ Certaines filiales contrôlées par la société selon une convention de vote ont passé des ententes pour permettre à la société en commandite d'agir à titre de mandataire lors d'opérations sur dérivés intervenues avec des contreparties externes afin de pouvoir se couvrir contre les fluctuations des prix de l'électricité. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, la société a comptabilisé un profit de respectivement néant et 62 millions \$ (néant en 2020) lié à l'entente de mandataire qui a été exclu des achats d'électricité.

²⁾ Les honoraires liés aux services d'assurance étaient versés à une filiale de Brookfield Asset Management, laquelle agissait comme courtier entre des assureurs externes et Énergie Brookfield. Depuis 2020, les honoraires liés aux services d'assurance sont versés directement aux assureurs externes. Les honoraires versés à la filiale de Brookfield Asset Management pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 s'établissaient à néant.

PARTIE 4 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES AU PRORATA

INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le principal décideur opérationnel de notre société (le « principal décideur opérationnel ») pour gérer notre société, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Pour de plus amples renseignements sur les secteurs et une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, se reporter à la rubrique « Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 juin :

	(GWh)		(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Hydroélectricité.....	3 611	3 431	243 \$	216 \$	157 \$	1 ^m	121 \$	117 \$	28 \$	37 \$
Énergie éolienne.....	578	186	47	18	39	13	27	9	(17)	(2)
Énergie solaire.....	227	—	49	—	38	—	25	—	6	—
Transition énergétique.....	172	75	34	14	22	6	17	4	3	1
Siège social.....	—	—	—	—	—	—	(51)	(25)	591	(25)
Total.....	4 588	3 692	373 \$	248 \$	256 \$	162 \$	139 \$	105 \$	611 \$	11 \$

ACTIVITÉS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2021	2020
<i>Production (GWh)</i>	3 611	3 431
Produits.....	243 \$	216 \$
Autres produits.....	10	9
Coûts d'exploitation directs.....	(96)	(82)
BAIIA ajusté.....	157	143
Charge d'intérêts.....	(31)	(28)
Impôt exigible.....	(5)	2
Fonds provenant des activités.....	121 \$	117 \$
Charge d'amortissement.....	(65)	(55)
Impôt différé et autres.....	(28)	(25)
Résultat net.....	28 \$	37 \$

Les fonds provenant des activités de nos centrales hydroélectriques ont totalisé 121 millions \$ par rapport à 117 millions \$ pour l'exercice précédent surtout en raison des avantages tirés de la hausse de la production au Brésil et en Colombie et de la hausse des produits moyens par MWh découlant de l'avantage tiré de l'indexation sur l'inflation, ainsi que des initiatives de renégociation de contrats, qui ont été contrebalancés en partie par une diminution de la production aux États-Unis.

Le résultat net attribuable à la société en commandite a diminué de 9 millions \$ par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus ayant été plus que contrebalancée par la charge d'amortissement sans effet de trésorerie attribuable à la croissance de nos activités.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2021	2020
<i>Production (GWh)</i>	578	186
Produits.....	47 \$	18 \$
Coûts d'exploitation directs.....	(8)	(5)
BAIIA ajusté.....	39	13
Charge d'intérêts.....	(10)	(3)
Impôt exigible.....	(2)	(1)
Fonds provenant des activités.....	27 \$	9 \$
Charge d'amortissement.....	(27)	(11)
Impôt différé et autres.....	(17)	—
Résultat net.....	(17)\$	(2)\$

Les fonds provenant des activités de nos activités d'énergie éolienne se sont fixés à 27 millions \$, comparativement à 9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement du fait de la croissance provenant de notre participation accrue dans TerraForm Power (16 millions \$ et 379 GWh). Sur une base comparable, le portefeuille a tiré avantage des mesures de réduction des coûts et d'une hausse des ressources.

La perte nette attribuable à la société en commandite a augmenté de 15 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus ayant été plus que contrebalancée par une hausse de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie attribuable à la croissance de nos activités et par des pertes latentes découlant de nos activités de couverture de l'énergie.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production d'énergie solaire pour le trimestre clos le 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021
<i>Production (GWh) – réelle</i>	227
Produits	49 \$
Autres produits	1
Coûts d'exploitation directs	(12)
BAIIA ajusté	38
Charge d'intérêts	(13)
Fonds provenant des activités	25 \$
Charge d'amortissement	(20)
Impôt différé et autres	1
Résultat net	6 \$

Les fonds provenant des activités et le résultat net de nos activités d'énergie solaire se sont établis à respectivement 25 millions \$ et 6 millions \$. Le rendement de la société est conforme aux attentes.

ACTIVITÉS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de transition énergétique pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021	2020
<i>Production (GWh) – réelle</i>	172	75
Produits	34 \$	14 \$
Coûts d'exploitation directs	(12)	(8)
BAIIA ajusté	22	6
Charge d'intérêts	(5)	(1)
Impôt exigible	—	(1)
Fonds provenant des activités	17 \$	4 \$
Charge d'amortissement	(10)	(4)
Impôt différé et autres	(4)	1
Résultat net	3 \$	1 \$

Les fonds provenant des activités de transition énergétique se sont élevés à 17 millions \$, par rapport à 4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la croissance de notre portefeuille de production décentralisée (13 millions \$ et 109 GWh). Sur une base comparable, le rendement de nos activités était conforme à celui de l'exercice précédent.

Le résultat net attribuable à la société en commandite a augmenté de 2 millions \$ par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus, qui a été contrebalancée en partie par une hausse de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie en raison de la croissance de nos activités.

SIÈGE SOCIAL

Les coûts de service de gestion totalisant 47 millions \$ ont augmenté de 22 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités.

Étant donné la caractéristique d'échange des actions échangeables de BEPC et la caractéristique de rachat en trésorerie des actions de catégorie B, les actions échangeables et actions de catégorie B de BEPC sont classées comme passifs financiers, les profits ou pertes de réévaluation étant comptabilisés en résultat net. Un profit de réévaluation de 694 millions \$ a été comptabilisé pour le trimestre clos le 30 juin 2021 en raison de la dépréciation du cours des parts de société en commandite.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata de la société et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à la société et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2021 :

(EN MILLIONS)	Attribuable à la société en commandite						Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits.....	243 \$	47 \$	49 \$	34 \$	— \$	373 \$	(9) \$	453 \$	817 \$
Autres produits.....	10	—	1	—	—	11	—	(6)	5
Coûts d'exploitation directs	(96)	(8)	(12)	(12)	—	(128)	4	(125)	(249)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	5	—	5
BAIIA ajusté.....	157	39	38	22	—	256	—	322	
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	(47)	(47)	—	—	(47)
Charge d'intérêts ¹	(31)	(10)	(13)	(5)	(4)	(63)	2	(107)	(168)
Impôt exigible.....	(5)	(2)	—	—	—	(7)	—	(11)	(18)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	(2)	—	(2)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(204)	(204)
Fonds provenant des activités	121	27	25	17	(51)	139	—	—	
Charge d'amortissement	(65)	(27)	(20)	(10)	—	(122)	3	(156)	(275)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	(18)	(7)	2	(4)	2	(25)	1	6	(18)
Recouvrement (charge) d'impôt différé	9	(1)	2	—	(2)	8	—	(6)	2
Divers	(19)	(9)	(3)	—	—	(31)	—	—	(31)
Dividendes sur les actions échangeables de de BEPC ¹	—	—	—	—	(52)	(52)	—	—	(52)
Réévaluation des actions échangeables et des actions de catégorie B de BEPC	—	—	—	—	694	694	—	—	694
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	(4)	—	(4)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	156	156
Résultat net attribuable à la société en commandite.....	28 \$	(17) \$	6 \$	3 \$	591 \$	611 \$	— \$	— \$	611 \$

¹⁾ La quote-part des pertes découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 1 million \$ comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net de 48 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. La charge d'intérêts de 220 millions \$ comprend la charge d'intérêts et les dividendes sur les actions échangeables de BEPC.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata de la société et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à la société et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2020 :

(EN MILLIONS)	Attribuable à la société en commandite					Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité	Énergie éolienne	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits.....	216 \$	18 \$	14 \$	— \$	248 \$	(11) \$	527 \$	764 \$
Autres produits.....	9	—	—	—	9	—	5	14
Coûts d'exploitation directs	(82)	(5)	(8)	—	(95)	5	(174)	(264)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	6	—	6
BAIIA ajusté.....	143	13	6	—	162	—	358	
Coûts de service de gestion	—	—	—	(25)	(25)	—	(11)	(36)
Charge d'intérêts.....	(28)	(3)	(1)	—	(32)	3	(160)	(189)
Impôt exigible.....	2	(1)	(1)	—	—	—	5	5
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	(3)	—	(3)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	(192)	(192)
Fonds provenant des activités	117	9	4	(25)	105	—	—	
Charge d'amortissement	(55)	(11)	(4)	—	(70)	2	(186)	(254)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	(6)	(2)	—	—	(8)	1	(34)	(41)
Recouvrement (charge) d'impôt différé	(7)	1	—	—	(6)	—	(2)	(8)
Divers	(12)	1	1	—	(10)	—	34	24
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	(3)	—	(3)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	188	188
Résultat net attribuable à la société en commandite	37 \$	(2) \$	1 \$	(25) \$	11 \$	— \$	— \$	11 \$

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de néant comprend la quote-part du BAIIA ajusté, la quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et la quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 4 millions \$ comprend la quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Il présente le rapprochement du résultat net attribuable à la société en commandite et des fonds provenant des activités et du BAIIA ajusté au prorata, mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2021	2020
Résultat net attribuable à la société en commandite	611 \$	11 \$
Ajusté en fonction de la quote-part des éléments suivants :		
Charge d'amortissement	122	70
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers.....	25	8
Charge (recouvrement) d'impôt différé.....	(8)	6
Divers.....	31	10
Dividendes versés sur les actions échangeables de BEPC.....	52	—
Réévaluation des actions échangeables et des actions de catégorie B de BEPC	(694)	—
Fonds provenant des activités.....	139 \$	105 \$
Impôt exigible.....	7	—
Charge d'intérêts.....	63	32
Coûts de service de gestion.....	47	25
BAIIA ajusté au prorata	256 \$	162 \$
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.....	322	358
BAIIA ajusté consolidé.....	578 \$	520 \$

PARTIE 5 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Notre société évalue les liquidités à l'échelle du groupe, conformément à la méthode de la société en commandite, car les actionnaires ont ainsi accès à plus de titres de placement en énergies renouvelables grâce à la caractéristique d'échange des actions échangeables de BEPC. Les liquidités à l'échelle du groupe se présentent comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie de notre société.....	129 \$	134 \$
Facilités de crédit autorisées ¹	2 375	2 150
	2 504	2 284
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales.....	166	347
Liquidités du groupe Énergie Brookfield au prorata	595	639
Liquidités disponibles	3 265 \$	3 270 \$

¹⁾ Comprennent des facilités de crédit subordonnées de 1 975 millions \$ auprès de la société en commandite et une facilité de crédit renouvelable de 400 millions \$ auprès de Brookfield Asset Management.

Nous disposons des liquidités nécessaires pour financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement et nos distributions ainsi que pour faire face aux changements défavorables brusques de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme de la production. Nous maintenons un solide bilan de qualité supérieure caractérisé par une structure du capital prudente, par un accès à du financement à multiples niveaux qui nous permet de tirer profit des occasions de recyclage des capitaux, et par diverses sources de capital. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, nos facilités de crédit, la capacité additionnelle de financement au moyen d'emprunts sans recours, et le produit tiré de l'émission de divers titres sur les marchés publics.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

Le conseil de BEPC peut déclarer des dividendes à son gré. Cependant, les actions échangeables de BEPC ont été structurées dans le but de dégager un rendement économique équivalent à celui des parts de société en commandite et il est prévu que les dividendes sur les actions échangeables de BEPC soient déclarés au même moment et au même montant que les distributions versées sur les parts de société en commandite. Dans le cas où des dividendes ne sont pas déclarés ni versés parallèlement à une distribution sur les parts de société en commandite, le montant non déclaré ou non versé de ce dividende sur les actions échangeables de BEPC croîtra et s'accumulera. Aux termes de la convention relative à l'obligation remboursable en actions, la société en commandite a accepté de ne pas déclarer ni verser de distributions sur les parts de société en commandite si, à la date en question, la société n'a pas suffisamment de fonds ou d'autres actifs pour permettre de déclarer et de verser des dividendes équivalents sur les actions échangeables de BEPC. Se reporter à la rubrique 7.B, « Opérations entre apparentés – Relation de BEPC avec la société en commandite – Convention relative à l'obligation remboursable en actions », du formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les distributions d'Énergie Brookfield sont soutenues par des flux de trésorerie contractuels stables et très réglementés liés aux activités d'exploitation. Énergie Brookfield vise à verser une distribution durable à long terme et a fixé son ratio de distribution cible à environ 70 % des fonds provenant des activités d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield cible une hausse de la distribution annuelle de 5 % à 9 % à la lumière de la croissance prévue de ses activités.

EMPRUNTS

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette, le profil global relatif aux échéances et les taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit au prorata aux :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Total	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Total
Emprunts sans recours au prorata						
Hydroélectricité.....	4,8	7	2 769 \$	4,7	8	2 690 \$
Énergie éolienne.....	3,3	9	866	3,7	10	1 043
Énergie solaire.....	3,3	12	1 305	3,4	13	1 302
Transition énergétique	3,9	10	507	4,1	10	488
	4,1	9	5 447	4,2	10	5 523
Coûts de financement non amortis au prorata, déduction faite des primes non amorties			(20)			(25)
			5 427			5 498
Emprunts comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.....			(162)			(164)
Participations ne donnant pas le contrôle			7 643			7 488
Selon les états financiers en IFRS.....			12 908 \$			12 822 \$

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et de l'amortissement prévu au prorata au 30 juin 2021 :

(EN MILLIONS)	Solde en 2021	2022	2023	2024	2025	Par la suite	Total
Remboursements de capital sur les emprunts							
Emprunts sans recours							
Facilités de crédit.....	3 \$	2 \$	— \$	281 \$	— \$	— \$	286 \$
Hydroélectricité.....	—	218	99	77	272	1 223	1 889
Énergie éolienne.....	—	—	72	—	—	228	300
Énergie solaire.....	—	—	72	—	—	202	274
Transition énergétique	—	—	28	—	152	77	257
	3	220	271	358	424	1 730	3 006
Amortissement des remboursements de capital sur les emprunts							
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité.....	25	59	71	71	64	421	711
Énergie éolienne.....	56	52	52	56	51	250	517
Énergie solaire.....	49	87	70	69	71	635	981
Transition énergétique	15	28	29	21	15	124	232
	145	226	222	217	201	1 430	2 441
Total	148 \$	446 \$	493 \$	575 \$	625 \$	3 160 \$	5 447 \$

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à très court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas que la négociation du refinancement de nos emprunts jusqu'en 2025 à des conditions acceptables soulève des problèmes majeurs et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

La dette au prorata est présentée pour aider les investisseurs à comprendre la structure du capital des placements sous-jacents de notre société qui sont inclus dans le périmètre de consolidation des états financiers, mais qui ne sont pas entièrement détenus. Utilisée avec les fonds provenant des activités, la dette au prorata devrait fournir des informations utiles sur la manière dont notre société a financé les actifs de ses activités. La seule différence entre la dette consolidée présentée selon les IFRS et la dette au prorata réside dans l'ajustement effectué pour éliminer la quote-part de la dette liée aux placements consolidés qui n'est pas attribuable à notre société et l'ajustement effectué pour inclure la quote-part de la dette attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de notre société. La direction utilise la dette au prorata pour comprendre la structure du capital des placements sous-jacents qui sont inclus dans le périmètre de consolidation des états financiers, mais qui ne sont pas entièrement détenus. La dette au prorata fournit des informations utiles sur la manière dont notre société a financé les actifs de ses activités et donne un aperçu du rendement du capital qu'elle investit en fonction d'un certain niveau d'endettement.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous finançons les dépenses d'investissement liées à la croissance à même les flux de trésorerie provenant des activités combinés à de la dette sans recours de manière à respecter des seuils en matière de couverture et de clauses restrictives de première qualité. Nous pouvons ainsi nous assurer que nos placements disposent de structures du capital stables qui sont soutenues par des capitaux propres considérables et que les flux de trésorerie liés à l'actif peuvent être versés librement à notre société. Cette stratégie est le fondement même de notre profil de première qualité.

Pour financer des projets de développement et des acquisitions d'envergure, nous évaluons diverses sources de capitaux, y compris le produit de la vente d'entreprises bien établies, en plus de mobiliser des fonds sur les marchés boursiers au moyen d'émissions de titres de capitaux propres, de titres d'emprunt et d'actions privilégiées. En outre, notre société dispose de facilités de crédit renouvelables confirmées totalisant 2,38 milliards \$ destinées aux placements et aux acquisitions et pour financer la composante capitaux propres des initiatives de croissance interne. Les facilités ne constituent pas une source permanente de capitaux, mais ont toujours plutôt servi et devraient servir de crédit-relais en attendant le montage d'une stratégie de financement à long terme.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités pour les :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :				
Activités d'exploitation.....	(105) \$	363 \$	187 \$	730 \$
Activités de financement.....	422	(306)	365	(391)
Activités d'investissement	(212)	(59)	(489)	(227)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	4	2	(6)	(10)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	109 \$	— \$	57 \$	102 \$

Activités d'exploitation

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, déduction faite des variations des soldes du fonds de roulement, se sont établis à respectivement 302 millions \$ et 474 millions \$, comparativement à 333 millions \$ et 709 millions \$ pour les périodes correspondantes de 2020, ce qui reflète le rendement d'exploitation solide de notre entreprise au cours de toutes ces périodes.

La variation nette des soldes du fonds de roulement, présentée dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités, s'établit comme suit :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Créances clients et autres actifs courants.....	(154) \$	62 \$	(161) \$	62 \$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs.....	(262)	(6)	(233)	(15)
Autres actifs et passifs.....	9	(26)	107	(26)
	(407) \$	30 \$	(287) \$	21 \$

Activités de financement

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à respectivement 422 millions \$ et 365 millions \$. Notre approche rigoureuse privilégiant des financements de qualité supérieure pour mener nos activités d'investissement accrues a permis de dégager un produit de 461 millions \$ provenant de financements additionnels sans recours pour le semestre clos le 30 juin 2021.

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 à la société en commandite et à la participation ne donnant pas le contrôle dans nos filiales en exploitation s'élevaient à respectivement 154 millions \$ et 290 millions \$ (respectivement 283 millions \$ et 522 millions \$ en 2020).

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à respectivement 306 millions \$ et 391 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, le produit tiré des financements sans recours visant à financer la croissance de nos activités par l'intermédiaire de nos activités d'investissement mentionnées ci-après ayant été plus que contrebalancé par le remboursement des emprunts et les distributions versées mentionnées ci-dessus.

Activités d'investissement

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à respectivement 212 millions \$ et 489 millions \$. Notre investissement soutenu dans nos immobilisations corporelles, y compris la construction de projets de développement d'énergie solaire au Brésil d'une puissance de 1 800 MW, l'acquisition de deux centrales hydroélectriques en Colombie d'une puissance de 20 MW, le maintien de l'initiative de rééquipement des projets éoliens existants et les dépenses d'investissement de maintien, a atteint respectivement 166 millions \$ et 405 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à respectivement 59 millions \$ et 227 millions \$ en raison d'investissements de 212 millions \$ dans la croissance de notre société, qui est liée en grande partie à l'acquisition d'un portefeuille d'énergie solaire en Espagne d'une puissance de 100 MW et d'actifs solaires en développement au Brésil d'une puissance de 278 MW, ainsi qu'à nos investissements soutenus dans le développement de nos divers actifs de production d'électricité et nos dépenses d'investissement de maintien.

ACTIONS ET PARTS EN CIRCULATION

Les titres de capitaux propres de notre société comprennent des actions échangeables de BEPC détenues par des actionnaires publics ainsi que des actions de catégorie B et C de BEPC détenues par la société en commandite. Les dividendes sur les actions échangeables de BEPC devraient être déclarés et versés au même moment et selon le même montant par action que les distributions versées sur les parts de société en commandite. Les porteurs d'actions de catégorie C de BEPC auront le droit de recevoir les dividendes qui seront déclarés, le cas échéant, par notre conseil d'administration.

La structure du capital de notre société est composée des actions suivantes :

(ACTIONS)	30 juin 2021
Actions échangeables de BEPC.....	172 209 771
Actions de catégorie B de BEPC.....	165
Actions de catégorie C de BEPC.....	189 600 000

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, notre société a déclaré des dividendes d'un montant de respectivement 52 millions \$ et 104 millions \$ sur ses actions échangeables de BEPC en circulation. Les dividendes sur les actions échangeables de BEPC sont présentés comme des charges d'intérêts dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités. Aucun dividende n'a été déclaré à l'égard des actions de catégorie B de BEPC ni des actions de catégorie C de BEPC pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021.

Notre société peut, de temps à autre, sous réserve des lois applicables, acheter pour annulation des actions sur le marché libre, à la condition que toute approbation nécessaire ait été obtenue.

En décembre 2020, nous avons annoncé que la TSX avait accepté l'avis d'intention déposé par la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'actions échangeables de BEPC en circulation.

En date du présent rapport, Brookfield et ses sociétés affiliées, y compris Énergie Brookfield, du fait qu'elle détient des actions échangeables de BEPC et des actions de catégorie B de BEPC, détiennent une participation avec droit de vote d'environ 81,5 % dans notre société. Les porteurs d'actions échangeables de BEPC, autres que Brookfield et ses sociétés affiliées, mais incluant Énergie Brookfield, détiennent environ 18,5 % de l'ensemble des droits de vote dans BEPC.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Se reporter à la note 15, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur ce qui suit :

- *Engagements* – Ententes relatives à l'utilisation de l'eau, de terrains et de barrages, et contrats et modalités relatifs aux acquisitions confirmées de portefeuilles d'exploitation et de projets de développement
- *Éventualités* – Actions en justice, arbitrages et poursuites dans le cours normal des activités et émission de lettres de crédit
- *Garanties* – Nature de toutes les promesses d'indemnisation

ACCORDS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Notre société n'a conclu aucun accord hors état de la situation financière qui pourrait raisonnablement avoir une incidence à l'heure actuelle ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

Pour répondre à ses fins générales, notre société émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Au 30 juin 2021, les lettres de crédit émises totalisaient 685 millions \$ (687 millions \$ en 2020).

Aux termes d'un jugement sommaire défavorable rendu dans le cadre d'un litige portant sur un ancien différend contractuel touchant sa filiale TerraForm Power et par suite duquel le tribunal a accordé aux demandeurs un montant d'environ 231 millions \$, plus les intérêts non composés annuels de 9 % courus au taux prévu par la loi de l'État de New York depuis mai 2016, un cautionnement correspondant au montant accordé aux termes du jugement, plus les intérêts additionnels d'une année à un taux de 9 % appliqué sur le montant du jugement, a été déposé au tribunal. Au cours du trimestre, TerraForm Power a conclu une entente de règlement définitive avec les demandeurs et le cautionnement a été entièrement et inconditionnellement libéré. Se reporter à la note 15, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Deux filiales en propriété exclusive directe et indirecte de BEPC ont garanti entièrement et inconditionnellement i) tous les titres de créance non garantis, actuels et futurs, émis par Brookfield Renewable Partners ULC, dans chaque cas, pour ce qui est du paiement du capital, de la prime (s'il en est) et des intérêts lorsque ces paiements deviendront exigibles aux termes ou à l'égard de l'acte de fiducie par lequel ces titres sont émis, ii) les actions privilégiées de premier rang, actuelles et futures, d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») quant au paiement des dividendes le moment venu, au paiement des sommes exigibles au rachat et au paiement des sommes exigibles à la liquidation, à la dissolution ou à la cessation des activités d'Actions privilégiées ERB, iii) certaines parts privilégiées de BEP, quant au versement des distributions le moment venu, au paiement des sommes exigibles au rachat et au paiement des sommes exigibles à la liquidation, à la dissolution ou à la cessation des activités de BEP, iv) les obligations aux termes de toutes les facilités de crédit bilatérales actuelles et futures établies pour Énergie Brookfield et v) les billets émis par Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. dans le cadre de son programme de papier commercial américain. BRP Bermuda Holdings I Limited (« BBHI ») et BEP Subco Inc., filiales de la société, ont garanti entièrement et inconditionnellement les billets subordonnés perpétuels émis par Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. Aucun de ces accords n'a ou ne pourrait raisonnablement avoir une incidence à l'heure actuelle ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou nos charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

PARTIE 6 – PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non auditée pour les huit derniers trimestres de notre société :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021		2020				2019	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits.....	817 \$	839 \$	746 \$	724 \$	764 \$	853 \$	781 \$	736 \$
Résultat net.....	659	(62)	(1 632)	(1 297)	15	95	(42)	31
Résultat net attribuable à la société en commandite	611	(9)	(1 516)	(1 295)	11	62	37	3

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les semestres clos les 30 juin :

	(GWh)		(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Hydroélectricité.....	7 398	7 907	478 \$	509 \$	316 \$	347 \$	239 \$	279 \$	89 \$	128 \$
Énergie éolienne.....	1 183	305	113	29	84	18	62	11	(25)	(9)
Énergie solaire.....	355	—	86	—	65	—	38	—	(6)	—
Transition énergétique.....	355	120	65	26	42	11	32	7	8	(3)
Siège social.....	—	—	—	—	—	—	(106)	(44)	536	(43)
Total.....	9 291	8 332	742 \$	564 \$	507 \$	376 \$	265 \$	253 \$	602 \$	73 \$

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités ajustés, et présente un rapprochement du résultat net attribuable à la société en commandite pour le semestre clos le 30 juin 2021 :

(EN MILLIONS)	Attribuable à la société en commandite						Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits.....	478	113	86	65	—	742	(22)	936	1 656
Autres produits.....	17	4	3	—	—	24	—	(5)	19
Coûts d'exploitation directs	(179)	(33)	(24)	(23)	—	(259)	9	(337)	(587)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	13	—	13
BAIIA ajusté.....	316	84	65	42	—	507	—	594	
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	(102)	(102)	—	—	(102)
Charge d'intérêts.....	(67)	(20)	(27)	(10)	(4)	(128)	4	(212)	(336)
Impôt exigible.....	(10)	(2)	—	—	—	(12)	—	(19)	(31)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	(4)	—	(4)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(363)	(363)
Fonds provenant des activités	239	62	38	32	(106)	265	—	—	
Charge d'amortissement	(125)	(61)	(42)	(20)	—	(248)	6	(323)	(565)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	(15)	(18)	6	(3)	3	(27)	2	41	16
Recouvrement (charge) d'impôt différé	13	2	1	1	4	21	—	(2)	19
Divers	(23)	(10)	(9)	(2)	(49)	(93)	—	(84)	(177)
Dividendes sur les actions échangeables de BEPC.....	—	—	—	—	(104)	(104)	—	—	(104)
Réévaluation des actions échangeables et des actions de catégorie B de BEPC	—	—	—	—	788	788	—	—	788
Quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	(8)	—	(8)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	368	368
Résultat net attribuable à la société en commandite.....	89	(25)	(6)	8	536	602	—	—	602

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 1 million \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 5 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. La charge d'intérêts de 440 millions \$ comprend la charge d'intérêts et les dividendes sur les actions échangeables de BEPC.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités ajustés, et présente un rapprochement du résultat net attribuable à la société en commandite pour le semestre clos le 30 juin 2020 :

(EN MILLIONS)	Attribuable à la société en commandite					Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité	Énergie éolienne	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits.....	509	29	26	—	564	(23)	1 076	1 617
Autres produits.....	13	—	—	—	13	—	11	24
Coûts d'exploitation directs	(175)	(11)	(15)	—	(201)	10	(352)	(543)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	13	—	13
BAIIA ajusté.....	347	18	11	—	376	—	735	
Coûts de service de gestion	—	—	—	(44)	(44)	—	(21)	(65)
Charge d'intérêts.....	(63)	(6)	(3)	—	(72)	5	(290)	(357)
Impôt exigible.....	(5)	(1)	(1)	—	(7)	—	(7)	(14)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	(5)	—	(5)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	(417)	(417)
Fonds provenant des activités	279	11	7	(44)	253	—	—	
Charge d'amortissement	(115)	(21)	(9)	—	(145)	5	(373)	(513)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	9	(2)	(1)	1	7	2	(15)	(6)
Recouvrement (charge) d'impôt différé	(26)	2	—	—	(24)	—	(25)	(49)
Divers	(19)	1	—	—	(18)	—	33	15
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	(7)	—	(7)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle..	—	—	—	—	—	—	380	380
Résultat net attribuable à la société en commandite	128	(9)	(3)	(43)	73	—	—	73

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 1 million \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 37 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Il présente le rapprochement du résultat net attribuable à la société en commandite et des fonds provenant des activités et du BAIIA ajusté au prorata, mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, pour les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS), SAUF INDICATION CONTRAIRE

	2021	2020
Résultat net attribuable à la société en commandite	602 \$	73 \$
Ajusté en fonction de la quote-part au prorata des éléments suivants :		
Charge d'amortissement.....	248	145
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	27	(7)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(21)	24
Divers	93	18
Dividendes sur les actions échangeables de BEPC	104	—
Réévaluation des actions échangeables et de catégorie B de BEPC	(788)	—
Fonds provenant des activités.....	265 \$	253 \$
Impôt exigible.....	12	7
Charge d'intérêts.....	128	72
Coûts de service de gestion.....	102	44
BAIIA ajusté au prorata	507 \$	376 \$
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	594	735
BAIIA ajusté consolidé.....	1 101 \$	1 111 \$

PARTIE 7 – ESTIMATIONS CRITIQUES, JUGEMENT DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES

ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément aux IFRS, selon lesquelles il faut procéder à des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables », des états financiers consolidés audités n'est considérée comme une estimation comptable critique, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles, des instruments financiers et des passifs d'impôt différé connexes. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, du montant et du moment des frais d'exploitation et du coût en capital, et des taux d'imposition des charges d'impôt futures. Les estimations portent également sur les montants courus à comptabiliser, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation d'actifs, les passifs d'impôt différé, les obligations de démantèlement et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance ou incertitude ni aucun engagement ou événement connus qui, selon nous, influenceront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans le présent rapport de gestion. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité des taux de change et d'autres facteurs parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque ». L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers de notre société de façon significative. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 en ce qui concerne les informations à fournir

Le 27 août 2020, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence (les « modifications issues de la phase II »), qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et dont l'adoption anticipée est permise. Les modifications issues de la phase II offrent d'autres indications pour traiter de questions qui seront soulevées pendant la transition des taux d'intérêt de référence. Ces modifications se rapportent principalement à la modification des actifs financiers, des passifs financiers et des obligations locatives à l'égard desquels la base de détermination des flux de trésorerie contractuels change en raison de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO »), permettant l'application prospective du taux d'intérêt de référence applicable et le recours à la comptabilité de couverture, et introduisant par le fait même une exception selon laquelle les modifications qui doivent être apportées à la désignation formelle et à la documentation des relations de couverture pour tenir compte des changements requis en vertu de la réforme des TIO n'entraînent pas la cessation de la comptabilité de couverture ou la désignation de nouvelles relations de couverture.

La société a effectué une évaluation et a mis en œuvre un plan de transition pour tenir compte des incidences et refléter les changements découlant des modifications aux modalités contractuelles des emprunts à taux variable et des swaps de taux d'intérêt indexés à des TIO, et de la mise à jour des désignations de ses couvertures. L'adoption ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la présentation de l'information financière de la société.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

À l'heure actuelle, aucune des modifications futures qui seront apportées aux IFRS n'est susceptible d'avoir une incidence sur la société.

Modification d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* – Référence au Cadre conceptuel

Les modifications ajoutent une exception au principe de comptabilisation d'IFRS 3 afin d'écarter la possibilité de comptabiliser des profits ou pertes au « deuxième jour » découlant de passifs et passifs éventuels qui entreraient dans le champ d'application d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* ou d'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, s'ils étaient contractés de façon distincte. Conformément à l'exception, les entités doivent appliquer les conditions énoncées respectivement dans IAS 37 ou IFRIC 21, pour établir si, à la date d'acquisition, une obligation actuelle existe, au lieu d'appliquer le Cadre conceptuel. De même, les modifications font en sorte qu'un nouveau paragraphe a été ajouté à IFRS 3 afin de préciser que les actifs éventuels ne sont pas admissibles à la comptabilisation à la date d'acquisition. Les modifications d'IFRS 3 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. La société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

À l'heure actuelle, aucune des modifications futures qui seront apportées aux IFRS n'est susceptible d'avoir une incidence sur la société.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du semestre clos le 30 juin 2021 n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

PARTIE 8 – PRÉSENTATION AUX PARTIES PRENANTES ET MESURE DU RENDEMENT

PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR

Production réelle

Pour les actifs acquis, cédés ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, la production présentée est calculée à partir de la date d'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales et n'est pas annualisée. La production sur une base comparable se rapporte à la production générée par des actifs qui étaient détenus au cours des deux périodes présentées. Pour ce qui est de la Colombie, la production inclut les centrales hydroélectriques et les centrales de cogénération. Le secteur transition énergétique comprend la production des centrales de production décentralisée, d'accumulation par pompage, de cogénération en Amérique du Nord et des centrales alimentées à la biomasse au Brésil.

Le risque d'une production insuffisante au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation à un programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, en tout temps, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des centrales ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

Conventions de vote avec des sociétés affiliées

Notre société a conclu des conventions de vote avec Brookfield et Énergie Brookfield, en vertu desquelles notre société a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines centrales de production d'énergie renouvelable aux États-Unis et au Brésil ainsi que TerraForm Power. Notre société a également conclu une convention de vote avec ses partenaires consortiaux dans le cadre des activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à notre société le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces entités. Par conséquent, notre société inclut les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Asset Management, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises comme l'entend IFRS 3, étant donné que Brookfield Asset Management contrôle in fine toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Notre société comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de la même façon qu'une fusion d'intérêts communs selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les entités n'en avaient toujours formé qu'une seule. Pour connaître notre méthode comptable quant aux transactions sous contrôle commun, se reporter à la note 1 t) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables – Transactions sous contrôle commun », des états financiers consolidés annuels audités.

MESURE DU RENDEMENT

Informations sectorielles

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) transition énergétique (production décentralisée, accumulation par pompage, cogénération et biomasse) et 5) siège social. Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats, gère les activités et affecte les ressources.

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel ont été révisés au cours de l'exercice pour tenir compte des activités de transition énergétique de la société. Ce secteur se compose d'un portefeuille d'actifs multitechnologiques et de placements sur lesquels repose la stratégie globale de décarbonation des réseaux d'électricité partout dans le monde. L'information financière des secteurs opérationnels des périodes précédentes a été retraitée pour présenter les résultats correspondant au secteur transition énergétique.

Nous présentons donc nos résultats répartis en fonction de ces secteurs et les informations sectorielles correspondantes des périodes antérieures sont aussi présentées de façon cohérente. Se reporter à la note 4, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie stables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de trois mesures clés : i) le résultat net; ii) le résultat avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); et iii) les fonds provenant des activités.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et en tant qu'outils d'analyse, elles comportent des limites. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités. Nous fournissons également le rapprochement du résultat net. Se reporter à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 6 – Principales informations trimestrielles – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

Informations au prorata

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont présentés au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part de notre société dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation et comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux actionnaires une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux actionnaires.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes produits, autres produits, coûts d'exploitation directs, charge d'intérêts, charge d'amortissement, impôts exigible et différé et divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) comprennent la quote-part de notre société des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et 2) ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que nous ne détenons pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- les montants présentés dans les postes distincts sont obtenus en fonction du pourcentage global de la participation financière et ne sont pas nécessairement représentatifs du droit à l'égard des actifs et des passifs ou des produits et des charges;
- les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode que nous pour calculer leurs résultats au prorata.

En raison de ces limites, notre information financière au prorata ne doit pas être considérée distinctement de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Notre société n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas que notre société dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits de notre société sur ces éléments ni n'annule son exposition à ceux-ci.

Sauf indication contraire, l'information à l'égard de la puissance en MW attribuable aux centrales de notre société, y compris les actifs en développement, est présentée sur une base consolidée, notamment aussi dans le cas des centrales dont notre société détient le contrôle ou exerce un contrôle conjoint sur la centrale en question.

Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre société donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que les montants à réinvestir dans nos activités à titre de dépenses d'investissement de maintien.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le rendement d'exploitation des entreprises.

Notre société se sert du BAIIA ajusté pour évaluer son rendement avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que d'autres éléments généralement ponctuels. Notre société fait des ajustements en fonction de ces facteurs, puisqu'ils peuvent être hors trésorerie, inhabituels ou ne pas faire partie des facteurs utilisés par la direction pour évaluer le rendement d'exploitation. Notre société tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs que nous ne prévoyons pas détenir à long terme dans le calcul du BAIIA ajusté afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulatif des placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Notre société estime que la présentation de cette mesure facilitera l'évaluation par l'investisseur de notre rendement financier et de notre rendement d'exploitation sur une base attribuable.

Fonds provenant des activités

Les fonds provenant des activités représentent une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le résultat d'exploitation net avant l'incidence de certains éléments variables qui n'ont en général aucune incidence financière ou des éléments qui ne sont pas directement liés au rendement de la société.

Notre société utilise les fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels ayant un effet de trésorerie) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante hors trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit ou la perte sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Pour nos états financiers consolidés intermédiaires non audités, nous utilisons le modèle de la réévaluation conformément à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, selon lequel l'amortissement est établi à partir d'un montant réévalué, ce qui réduit le caractère comparable avec nos pairs qui ne présentent pas leurs résultats selon les IFRS publiées par l'IASB ou qui n'ont pas adopté le modèle de la réévaluation pour évaluer les immobilisations corporelles. Nous ajoutons l'impôt différé, car, à notre avis, cet élément ne reflète pas la valeur actualisée des obligations fiscales réelles que nous prévoyons engager sur un horizon à long terme.

Notre société estime que cette analyse et la présentation des fonds provenant des activités permettront à l'investisseur de mieux comprendre le rendement des activités.

Les fonds provenant des activités ne sont pas représentatifs des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ou des résultats d'exploitation établis conformément aux IFRS. En outre, cette mesure n'est pas utilisée par le principal décideur opérationnel pour évaluer les liquidités de notre société.

Dette au prorata

La dette au prorata est présentée en fonction de la quote-part des obligations relatives aux emprunts liés aux participations de notre société dans diverses entreprises comprises dans le portefeuille. Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. La dette au prorata est présentée parce que la direction est d'avis qu'elle aide les investisseurs et les analystes à estimer la performance globale et à comprendre l'endettement lié spécifiquement à la quote-part de notre société en fonction du capital qu'elle a investi dans un placement donné. Analysée avec le BAIIA ajusté au prorata, la dette au prorata devrait fournir de l'information utile quant à la façon dont notre société a financé les actifs de ses activités. La direction est d'avis que l'information financière au prorata, lorsqu'elle est lue avec les résultats présentés selon les IFRS de notre société, y compris la dette consolidée, offre une évaluation plus utile de la performance des activités de notre société et de la gestion du capital. En tant qu'outil analytique, la présentation de la dette au prorata comporte des limites, notamment :

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- Les montants de la dette au prorata ne représentent pas l'obligation consolidée relative à la dette sous-jacente d'un placement consolidé. Si un projet donné ne génère pas des flux de trésorerie suffisants pour régler l'intégralité des paiements liés à la dette connexe, la direction peut décider, à sa discrétion, de régler l'insuffisance au moyen d'une injection de capitaux dans Brookfield Renewable Corporation en vue d'éviter un manquement à l'obligation. Une telle insuffisance pourrait ne pas être apparente ou ne pas être équivalente à l'écart entre le BAIIA ajusté au prorata global de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille de notre société et la dette au prorata globale de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille de notre société.
- Les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode pour calculer la dette au prorata.

En raison de ces limites, l'information financière au prorata de notre société ne doit pas être considérée distinctement des états financiers de notre société préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

PARTIE 9 – MISE EN GARDE

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation de notre société et d'Énergie Brookfield. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport intermédiaire portent notamment sur la qualité de nos actifs et la résistance des flux de trésorerie qu'ils généreront, notre performance financière et ratio de distribution prévus, la future mise en service d'actifs, la nature du portefeuille sous contrat, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, notre admissibilité à un indice, notre capacité à attirer de nouveaux investisseurs ainsi que le rendement et les perspectives futurs de BEPC et de BEP, les perspectives et les avantages anticipés de notre regroupement avec TerraForm Power, y compris certaines informations relatives aux flux de trésorerie et aux liquidités anticipés par suite du regroupement des entreprises, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, nos perspectives de croissance future et notre profil de distribution ainsi que notre accès aux capitaux. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être décelés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « cherche à », « planifie », « estime », « prévoit », « vise », « a l'intention de », « anticipe », « cible » ou « croit », ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produiront, auront lieu ou seront atteints. Bien que nous croyions que les résultats, le rendement et les réalisations futurs prévus expressément ou implicitement par les énoncés prospectifs et les informations figurant dans le présent rapport intermédiaire soient fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ces informations et énoncés prospectifs, puisqu'ils comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment l'absence d'historique quant à nos activités d'exploitation, les changements dans les conditions hydrologiques à nos centrales hydroélectriques, dans le régime des vents à nos installations d'énergie éolienne, dans le rayonnement solaire à nos centrales d'énergie solaire ou dans les conditions météorologiques en général, en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales; la volatilité de l'offre et de la demande sur les marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer suivant des modalités semblables les CAE qui viennent à échéance; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille; les risques généraux liés au secteur qui portent sur les marchés de l'électricité dans lesquels nous exerçons nos activités; la fin du système d'équilibrage du MRE au Brésil ou tout changement de celui-ci; la réglementation accrue à laquelle nos activités sont assujetties; l'incapacité de renouveler les contrats, les concessions et les permis à l'échéance ou l'incapacité de les remplacer par des contrats, des concessions et des permis suivant des modalités semblables; le fait que les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail sont supérieurs aux droits qui nous sont accordés pourrait nuire à nos droits immobiliers relativement à nos installations d'énergie renouvelable éolienne et solaire; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales; notre incapacité de respecter les conditions des permis gouvernementaux ou de conserver de tel permis; les pannes d'équipement, y compris celles relatives aux éoliennes et aux panneaux solaires; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les cas de force majeure, les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie; les différends, les enquêtes des organismes de réglementation et gouvernementaux, et les litiges; le non-respect par les contreparties à nos contrats de leurs obligations; le temps et l'argent consacrés à l'exécution de contrats à l'endroit de contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; les cas de fraude, de subornation ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants; l'acquisition de sociétés en difficultés financières qui pourraient nous assujettir à des risques accrus, y compris devoir engager des honoraires juridiques supplémentaires et d'autres frais; notre dépendance envers des systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait nous exposer à des

cyberattaques; le fait que les technologies récemment mises au point dans lesquelles nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; notre incapacité à financer nos activités en raison de la conjoncture des marchés financiers; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les ententes relatives à nos prêts, à notre dette et à nos sûretés; la révision de nos notes de crédit; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de ses opérations ou de ses acquisitions; notre incapacité de développer des projets nouveaux ou de trouver de nouveaux emplacements appropriés pour le développement de projets nouveaux; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction, et à l'exploitation de nos installations de production et les risques connexes; les arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coparticipants; la décision de Brookfield Asset Management de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield Asset Management, y compris en raison de conflits d'intérêts; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements; l'instabilité politique ou les changements dans les politiques du gouvernement; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition et de la mise en valeur future de projets dans de nouveaux marchés; les changements apportés aux politiques gouvernementales prévoyant des mesures incitatives en matière d'énergies renouvelables; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; les ventes futures et les émissions de parts de société en commandite d'Énergie Brookfield, de parts de société en commandite privilégiées ou de titres échangeables contre des parts de société en commandite, y compris contre nos actions, ou la perception de ces ventes ou de ces émissions, pourraient faire chuter le cours de nos actions; la création d'une dette à multiples paliers dans notre structure organisationnelle; le fait d'être considérés comme une « société de placement » en vertu de la loi américaine Investment Company Act of 1940; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; notre dépendance envers Brookfield Asset Management et l'importante influence de Brookfield Asset Management sur nous; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield Asset Management; les changements dans la façon dont Brookfield Asset Management choisit de détenir ses participations de propriété dans notre société et dans Énergie Brookfield; le fait que Brookfield Asset Management agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou celui de nos actionnaires; la gravité, la durée et la propagation de la COVID-19 ainsi que les impacts directs et indirects que peut avoir le virus; l'impact plus vaste des changements climatiques; la défaillance de nos systèmes technologiques; le fait d'être partie à des différends et litiges et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes de réglementation et gouvernementaux; les variations du cours des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield; et le rachat, à tout moment, de nos actions par nous-mêmes ou, moyennant un préavis, par le porteur de nos actions de catégorie B.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport intermédiaire, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Notre rapport de gestion présente un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net. Nous présentons également, à la note 4, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés intermédiaires non audités, un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

*Le présent rapport comprend des références au BAIIA ajusté et aux fonds provenant des activités qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente des définitions utilisées par d'autres sociétés ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada (« **REALPAC** ») et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« **NAREIT** »), entre autres parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les IFRS. Nous croyons que le BAIIA ajusté ou les fonds provenant des activités constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS reflètent la façon dont nous gérons les affaires et, à notre avis, permettent au lecteur de mieux les comprendre. Notre rapport de gestion présente un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités avec le résultat net. Nous présentons également, à la note 4, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés intermédiaires non audités, un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net.*

BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

Actif

Actifs courants

	Note	30 juin 2021	31 décembre 2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	396 \$	355 \$
Liquidités soumises à restrictions	12	201	154
Créances clients et autres actifs courants	13	838	623
Actifs liés à des instruments financiers	3	95	40
Montants à recevoir de parties liées	16	474	412
Actifs détenus en vue de la vente	2	798	—

		2 802	1 584
Actifs liés à des instruments financiers	3	51	68
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	10	374	372
Immobilisations corporelles à la juste valeur	6	34 248	36 097
Immobilisations incorporelles		225	233
Goodwill		896	970
Actifs d'impôt différé	5	88	40
Autres actifs non courants		121	109
Total de l'actif		38 805 \$	39 473 \$

Passif

Passifs courants

Dettes fournisseurs et autres créiteurs	14	509 \$	450 \$
Passifs liés à des instruments financiers	3	272	198
Montants à payer à des parties liées	16	1 052	694
Emprunts sans recours	7	927	775
Provisions		25	292
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	2	401	—
Actions échangeables et actions de catégorie B de BEPC	9	6 642	7 430
		9 828	9 839

Passifs liés à des instruments financiers	3	423	498
Emprunts sans recours	7	11 981	12 047
Passifs d'impôt différé	5	3 986	4 200
Provisions		619	633
Autres passifs non courants		524	531

Capitaux propres

Participations ne donnant pas le contrôle

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	8	9 627	10 290
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite	8	258	258
La société en commandite	9	1 559	1 177

Total des capitaux propres		11 444	11 725
Total du passif et des capitaux propres		38 805 \$	39 473 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Corporation,



Patricia Zuccotti
Administratrice



David Mann
Administrateur

BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2021	2020	2021	2020
Produits.....	16	817 \$	764 \$	1 656 \$	1 617 \$
Autres produits.....		5	14	19	24
Coûts d'exploitation directs.....		(249)	(264)	(587)	(543)
Coûts de service de gestion.....	16	(47)	(36)	(102)	(65)
Charge d'intérêts.....	7	(220)	(189)	(440)	(357)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	10	(1)	—	1	1
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	3	(18)	(41)	16	(6)
Charge d'amortissement.....	6	(275)	(254)	(565)	(513)
Divers.....		(31)	24	(177)	15
Réévaluation des actions échangeables et des actions de catégorie B de BEPC.....	9	694	—	788	—
Recouvrement (charge) d'impôt					
Exigible.....	5	(18)	5	(31)	(14)
Différé.....	5	2	(8)	19	(49)
		(16)	(3)	(12)	(63)
Résultat net.....		659 \$	15 \$	597 \$	110 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	8	46 \$	2 \$	(10) \$	31 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite.....	8	2	2	5	6
La société en commandite.....		611	11	602	73
		659 \$	15 \$	597 \$	110 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2021	2020	2021	2020
Résultat net.....		659 \$	15 \$	597 \$	110 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluation des immobilisations corporelles.....	6	15	—	(257)	—8
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		7	(3)	12	(5)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus.....		(4)	—	40	1
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	10	—	(1)	—	(1)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net.....		18	(4)	(205)	(5)
Autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés en résultat net					
Écart de conversion.....		249	222	(385)	(1 261)
Profits (pertes) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie	3	(83)	(21)	12	(32)
Profit latent (perte latente) sur les swaps de change – couverture d'un investissement net....	3	5	—	26	21
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net	3	—	(16)	(60)	(37)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus.....		11	7	1	11
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	10	—	(2)	—	(2)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure.....		182	190	(406)	(1 300)
Autres éléments du résultat global		200	186	(611)	(1 305)
Résultat global.....		859 \$	201 \$	(14) \$	(1 195) \$
Résultat global attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation...	8	84 \$	201 \$	(423) \$	(604) \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite.....	8	16	2	—	(53)
La société en commandite.....		759	(2)	409	(538)
		859 \$	201 \$	(14) \$	(1 195) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global					Participations ne donnant pas le contrôle		Total des capitaux propres
	La société en commandite	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Divers	Total	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	
Solde au 31 mars 2021.....	(5 871)\$	(1 567)\$	8 268 \$	(16)\$	814 \$	241 \$	9 683 \$	10 738 \$
Résultat net.....	611	—	—	—	611	2	46	659
Autres éléments du résultat global.....	—	173	5	(30)	148	14	38	200
Apports en capital.....	—	—	—	—	—	—	11	11
Dividendes déclarés.....	—	—	—	—	—	—	(154)	(154)
Divers.....	(13)	—	—	(1)	(14)	1	3	(10)
Variation au cours de la période.....	598	173	5	(31)	745	17	(56)	706
Solde au 30 juin 2021.....	(5 273)\$	(1 394)\$	8 273 \$	(47)\$	1 559	258 \$	9 627 \$	11 444 \$
Solde au 31 mars 2020.....	1 423 \$	(1 558)\$	6 853 \$	8 \$	6 726 \$	213 \$	9 326 \$	16 265 \$
Résultat net.....	11	—	—	—	11	2	2	15
Autres éléments du résultat global.....	—	(4)	—	(9)	(13)	—	199	186
Apports en capital.....	50	—	—	—	50	—	4	54
Remboursement de capital.....	—	—	—	—	—	—	(2)	(2)
Dividendes déclarés.....	(133)	—	—	—	(133)	—	(145)	(278)
Divers.....	5	2	—	(5)	2	—	(10)	(8)
Variation au cours de la période.....	(67)	(2)	—	(14)	(83)	2	48	(33)
Solde au 30 juin 2020.....	1 356 \$	(1 560)\$	6 853 \$	(6)\$	6 643 \$	215 \$	9 374 \$	16 232 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global					Participations ne donnant pas le contrôle		Total des capitaux propres
	La société en commandite	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Divers	Total	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	
Solde au 31 décembre 2020	(5 826)\$	(1 350)\$	8 381 \$	(28)\$	1 177 \$	258 \$	10 290 \$	11 725 \$
Résultat net.....	602	—	—	—	602	5	(10)	597
Autres éléments du résultat global.....	—	(44)	(131)	(18)	(193)	(5)	(413)	(611)
Apports en capital.....	—	—	—	—	—	—	38	38
Dividendes déclarés.....	—	—	—	—	—	—	(290)	(290)
Divers.....	(49)	—	23	(1)	(27)	—	12	(15)
Variation au cours de la période	553	(44)	(108)	(19)	382	—	(663)	(281)
Solde au 30 juin 2021.....	(5 273)\$	(1 394)\$	8 273 \$	(47)\$	1 559 \$	258 \$	9 627 \$	11 444 \$
Solde au 31 décembre 2019	1 452 \$	(956)\$	6 853 \$	(1)\$	7 348 \$	268 \$	10 258 \$	17 874 \$
Résultat net.....	73	—	—	—	73	6	31	110
Autres éléments du résultat global.....	—	(606)	—	(5)	(611)	(59)	(635)	(1 305)
Apports en capital.....	100	—	—	—	100	—	9	109
Remboursement de capital.....	—	—	—	—	—	—	(2)	(2)
Dividendes déclarés.....	(274)	—	—	—	(274)	—	(284)	(558)
Divers.....	5	2	—	—	7	—	(3)	4
Variation au cours de la période	(96)	(604)	—	(5)	(705)	(53)	(884)	(1 642)
Solde au 30 juin 2020.....	1 356 \$	(1 560)\$	6 853 \$	(6)\$	6 643 \$	215 \$	9 374 \$	16 232 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITE (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2021	2020	2021	2020
Activités d'exploitation					
Résultat net.....		659 \$	15 \$	597 \$	110 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :					
Charge d'amortissement.....	6	275	254	565	513
Profit latent sur les instruments financiers	3	20	40	3	5
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	10	1	—	(1)	(1)
Charge (recouvrement) d'impôt différé.....	5	(2)	8	(19)	49
Autres éléments sans effet de trésorerie.....		5	(3)	55	(13)
Réévaluation des actions échangeables et des actions de catégorie B de BEPC	9	(694)	—	(788)	—
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	10	1	—	1	2
Variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées		37	19	61	44
Variation nette des soldes du fonds de roulement.....		(407)	30	(287)	21
		(105)	363	187	730
Activités de financement					
Produit tiré des emprunts sans recours.....	7	782	316	1 085	880
Remboursement des emprunts sans recours	7	(327)	(361)	(624)	(790)
Remboursement d'obligations locatives.....		(5)	(6)	(12)	(13)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle.....	8	11	7	38	12
Apports en capital de la société en commandite	8	—	50	—	100
Distributions versées et remboursement de capital :					
Aux participations ne donnant pas le contrôle.....	8	(154)	(147)	(290)	(286)
À la société en commandite.....	9	—	(136)	—	(236)
Emprunts auprès de parties liées, montant net.....	16	115	(29)	168	(58)
		422	(306)	365	(391)
Activités d'investissement					
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise.....	2	(12)	—	(12)	(105)
Investissement dans les immobilisations corporelles	6	(166)	(74)	(405)	(107)
Produit de la cession d'actifs.....		—	11	—	11
Investissement dans des actifs financiers et autres.....	12	(34)	4	(72)	(26)
		(212)	(59)	(489)	(227)
Profit (perte) de change sur la trésorerie		4	2	(6)	(10)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Augmentation.....		109	—	57	102
Variation nette de la trésorerie classée comme actifs détenus en vue de la vente		(11)	—	(16)	—
Solde au début de la période.....		298	406	355	304
Solde à la fin de la période.....		396 \$	406 \$	396 \$	406 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :					
Intérêts payés.....		202 \$	173 \$	407 \$	305 \$
Intérêts reçus		2 \$	3 \$	7 \$	8 \$
Impôts sur le résultat payés.....		16 \$	11 \$	23 \$	13 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Brookfield Renewable Corporation (« BEPC » ou la « société ») et ses filiales détiennent et exploitent un portefeuille de centrales de production d'énergie renouvelable principalement en Amérique du Nord, en Europe, en Colombie et au Brésil. BEPC a été constituée en société en vertu de la *Business Corporation Act* de la Colombie-Britannique le 9 septembre 2019 et est une filiale de Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP », ou, collectivement avec ses filiales contrôlées, y compris BEPC, « Énergie Brookfield », ou, collectivement avec ses filiales contrôlées, à l'exclusion de BEPC, la « société en commandite »). La société mère ultime de la société est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management » ou, collectivement avec ses filiales contrôlées, à l'exclusion d'Énergie Brookfield, « Brookfield »).

Les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation sont cotées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto, sous le symbole « BEPC ».

Le bureau principal de Brookfield Renewable Corporation est situé au 250 Vesey Street, New York, NY, États-Unis.

Notes des états financiers consolidés	Page
1. Mode de présentation et principales méthodes comptables	40
2. Actifs détenus en vue de la vente	41
3. Gestion des risques et instruments financiers	42
4. Informations sectorielles	44
5. Impôts sur le résultat	51
6. Immobilisations corporelles	51
7. Emprunts	52
8. Participations ne donnant pas le contrôle	53
9. Actions échangeables de BEPC, actions de catégorie B de BEPC et actions de catégorie C de BEPC	55
10. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	56
11. Trésorerie et équivalents de trésorerie	56
12. Liquidités soumises à restrictions	56
13. Créances clients et autres actifs courants	56
14. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	57
15. Engagements, éventualités et garanties	57
16. Transactions entre parties liées	59

1. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (« états financiers intermédiaires ») de la société et de ses filiales ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, Information financière intermédiaire, ou IAS 34, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et au moyen des méthodes comptables décrites ci-après.

Certaines informations et notes complémentaires normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'IASB ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020 de notre société.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers intermédiaires a été autorisée le 5 août 2021 par le conseil d'administration de la société.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « € », « R\$ » et « COP » renvoient respectivement au dollar américain, à l'euro, au réal et au peso colombien.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de la société et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles la société exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées distinctement dans les capitaux propres aux états consolidés intermédiaires de la situation financière.

c) Normes comptables récemment adoptées

Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 en ce qui concerne les informations à fournir

Le 27 août 2020, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence (les « modifications issues de la phase II »), qui entreront en vigueur le 1er janvier 2021 et dont l'adoption anticipée est permise. Les modifications issues de la phase II offrent d'autres indications pour traiter de questions qui seront soulevées pendant la transition des taux d'intérêt de référence. Ces modifications se rapportent principalement à la modification des actifs financiers, des passifs financiers et des obligations locatives à l'égard desquels la base de détermination des flux de trésorerie contractuels change en raison de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO »), permettant l'application prospective du taux d'intérêt de référence applicable et le recours à la comptabilité de couverture, et introduisant par le fait même une exception selon laquelle les modifications qui doivent être apportées à la désignation formelle et à la documentation des relations de couverture pour tenir compte des changements requis en vertu de la réforme des TIO n'entraînent pas la cessation de la comptabilité de couverture ou la désignation de nouvelles relations de couverture.

La société a effectué une évaluation et a mis en œuvre un plan de transition pour tenir compte des incidences et refléter les changements découlant des modifications apportées aux modalités contractuelles des emprunts à taux variable et des swaps de taux d'intérêt indexés à des TIO et de la mise à jour des désignations de ses couvertures. L'adoption ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la présentation de l'information financière de la société.

d) Modifications futures de méthodes comptables

Modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de modifications futures aux IFRS qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la société.

Modification d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* – Référence au Cadre conceptuel

Les modifications ajoutent une exception au principe de comptabilisation d'IFRS 3 afin d'écarter la possibilité de comptabiliser des profits ou pertes au « deuxième jour » découlant de passifs et de passifs éventuels qui entreraient dans le champ d'application d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, ou d'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, s'ils étaient contractés de façon distincte. Conformément à l'exception, plutôt que d'appliquer le Cadre conceptuel, les entités doivent appliquer les conditions énoncées respectivement dans IAS 37 ou IFRIC 21 pour établir si, à la date d'acquisition, une obligation actuelle existe. Parallèlement, les modifications apportées ajoutent aussi un nouveau paragraphe à IFRS 3 afin de préciser que les actifs éventuels ne sont pas admissibles à la comptabilisation à la date d'acquisition. Les modifications d'IFRS 3 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de modifications futures aux IFRS qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la société.

2. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 30 juin 2021, les actifs détenus en vue de la vente compris dans les secteurs opérationnels d'Énergie Brookfield comprenaient des portefeuilles de centrales d'énergie éolienne et solaire aux États-Unis.

En avril 2021, la société, avec ses partenaires institutionnels, a conclu un contrat exécutoire visant la vente de sa participation de 100 % dans un portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW (le « portefeuille éolien aux États-Unis »), pour un produit de 365 millions \$ (montant net de 161 millions \$ pour la société). Le portefeuille éolien aux États-Unis a été réévalué conformément à la méthode comptable choisie, soit la méthode de réévaluation. La société détient une participation financière d'environ 20 % à 100 % dans chacune des entités des projets au sein du portefeuille éolien aux États-Unis et 100 % des droits de vote. La transaction est assujettie à des conditions de clôture habituelles.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux actifs et passifs classés comme étant détenus en vue de la vente.

(EN MILLIONS)	30 juin 2021
Actif	
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	16 \$
Liquidités soumises à restrictions.....	8
Créances clients et autres actifs courants.....	13
Immobilisations corporelles.....	759
Autres actifs non courants.....	2
Actifs détenus en vue de la vente	798 \$
Passif	
Passifs courants.....	9 \$
Dette à long terme.....	361
Autres passifs non courants	31
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente.....	401 \$

3. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

La société court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. La société a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs de notre société évalués et présentés à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021				31 décembre 2020
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	396 \$	— \$	— \$	396 \$	355 \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	288	—	—	288	229
Actifs liés à des instruments financiers ¹					
Contrats d'énergie dérivés	—	64	18	82	104
Swaps de taux d'intérêt	—	23	—	23	—
Swaps de change	—	41	—	41	4
Immobilisations corporelles	—	—	34 248	34 248	36 097
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers ¹					
Contrats d'énergie dérivés	—	(149)	(19)	(168)	(27)
Swaps de taux d'intérêt	—	(175)	—	(175)	(244)
Swaps de change	—	(5)	—	(5)	(23)
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	(347)	(347)	(402)
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Actions échangeables et actions de catégorie B de BEPC ²	(6 642)	—	—	(6 642)	(7 430)
Emprunts sans recours ¹	(1 979)	(12 108)	—	(14 087)	(14 595)
Total	(7 937) \$	(12 309) \$	33 900 \$	13 654 \$	14 068 \$

¹⁾ Comprennent les montants courants et non courants.

²⁾ Les actions de catégorie C de BEPC sont également classées à titre de passifs financiers en raison de la caractéristique de rachat en trésorerie qu'elles comportent. Comme il est mentionné à la note 1 m), « Mode de présentation et principales méthodes comptables » du rapport annuel, les actions de catégorie C de BEPC satisfont à certains critères d'admissibilité et sont présentées à titre de capitaux propres. Se reporter à la note 9, « Actions échangeables de BEPC, actions de catégorie B de BEPC et actions de catégorie C de BEPC ».

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours du semestre clos le 30 juin 2021.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers de la société aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021			31 décembre 2020
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net
Contrats d'énergie dérivés	82 \$	168 \$	(86) \$	77 \$
Swaps de taux d'intérêt.....	23	175	(152)	(244)
Swaps de change	41	5	36	(19)
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux.....	—	347	(347)	(402)
Total	146	695	(549)	(588)
Moins : tranche courante	95	272	(177)	(158)
Tranche non courante.....	51 \$	423 \$	(372) \$	(430) \$

a) Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux

La société détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour leurs participations sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Le profit ou la perte sur les passifs liés aux capitaux propres donnant droit aux avantages fiscaux est comptabilisé au poste (Profit) perte de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

b) Contrats d'énergie dérivés

La société a conclu des contrats d'énergie dérivés principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires de la société à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les cours de marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

c) Couvertures de taux d'intérêt

La société a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement pour réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

d) Swaps de change

La société a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions prévues libellées en monnaies étrangères.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Change et instruments financiers dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Contrats d'énergie dérivés	(44) \$	(6) \$	(63) \$	(1) \$
Swaps de taux d'intérêt.....	8	(17)	33	(20)
Swaps de change	3	(16)	48	32
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux.....	2	(12)	16	(11)
Profit (perte) de change	13	10	(18)	(6)
	(18) \$	(41) \$	16 \$	(6) \$

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Autres éléments du résultat global dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Contrats d'énergie dérivés	(71) \$	(12) \$	(23) \$	28 \$
Swaps de taux d'intérêt.....	(3)	(9)	37	(60)
Swaps de change	(9)	—	(2)	—
	(83)	(21)	12	(32)
Swaps de change – investissement net	5	—	26	21
	(78) \$	(21) \$	38 \$	(11) \$

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Contrats d'énergie dérivés	(1) \$	(17) \$	(63) \$	(41) \$
Swaps de taux d'intérêt.....	1	1	3	4
	— \$	(16) \$	(60) \$	(37) \$

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) de la société analysent les résultats des activités, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie, avec d'autres secteurs de la société.

Les activités de notre société sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) transition énergétique et 5) siège social. Cette répartition sectorielle correspond le mieux à la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de la société.

Conformément à IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la société fournit de l'information sur ses secteurs à présenter, fondée sur les mesures utilisées par le principal décideur opérationnel pour l'évaluation du rendement. Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables ».

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part de la société dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux actionnaires une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le

principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux actionnaires de la société.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées, et ne sont pas destinées à être présentées, conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées en fonction de la consolidation au prorata ont été fournis ci-après. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Charge d'amortissement, Impôts exigible et différé et Divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils comprennent la quote-part de notre société des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que notre société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

La société n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas que notre société dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits de notre société sur ces éléments et n'annule pas son exposition à ceux-ci.

La société présente donc ses résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs.

La société analyse le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des produits, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités. Le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités ne sont pas des mesures comptables généralement reconnues selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités utilisés par d'autres entités.

La société se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit ou de la perte sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments typiques généralement ponctuels.

La société utilise les fonds provenant des activités pour évaluer le rendement de ses activités, qui correspondent au BAIIA ajusté, moins les coûts de service de gestion, les intérêts et l'impôt exigible, et sont ajustés pour tenir compte de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata de la société et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à la société et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2021 :

(EN MILLIONS)	Attribuable à la société en commandite					Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social			
Produits.....	243 \$	47 \$	49 \$	34 \$	— \$	373 \$	(9) \$	453 \$
Autres produits.....	10	—	1	—	—	11	—	(6)
Coûts d'exploitation directs.....	(96)	(8)	(12)	(12)	—	(128)	4	(125)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	5	—
BAIIA ajusté.....	157	39	38	22	—	256	—	322
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	(47)	(47)	—	—
Charge d'intérêts ¹	(31)	(10)	(13)	(5)	(4)	(63)	2	(107)
Impôt exigible.....	(5)	(2)	—	—	—	(7)	—	(11)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	(2)	—
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	(204)
Fonds provenant des activités.....	121	27	25	17	(51)	139	—	—
Charge d'amortissement.....	(65)	(27)	(20)	(10)	—	(122)	3	(156)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	(18)	(7)	2	(4)	2	(25)	1	6
Recouvrement (charge) d'impôt différé.....	9	(1)	2	—	(2)	8	—	(6)
Divers.....	(19)	(9)	(3)	—	—	(31)	—	—
Dividendes sur les actions échangeables de catégorie A ¹	—	—	—	—	(52)	(52)	—	—
Réévaluation des actions échangeables de BEPC et des actions de catégorie B de BEPC.....	—	—	—	—	694	694	—	—
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	(4)	—
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	156
Résultat net attribuable à la société en commandite.....	28 \$	(17) \$	6 \$	3 \$	591 \$	611 \$	— \$	— \$

¹⁾ La quote-part des pertes découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 1 million \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net de 48 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. La charge d'intérêts de 220 millions \$ comprend la charge d'intérêts et les dividendes sur les actions échangeables de BEPC.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata de la société et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à la société et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2020 :

(EN MILLIONS)	Attribuable à la société en commandite					Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité	Énergie éolienne	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits.....	216 \$	18 \$	14 \$	— \$	248 \$	(11) \$	527 \$	764 \$
Autres produits.....	9	—	—	—	9	—	5	14
Coûts d'exploitation directs.....	(82)	(5)	(8)	—	(95)	5	(174)	(264)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	6	—	6
BAIIA ajusté.....	143	13	6	—	162	—	358	—
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	(25)	(25)	—	(11)	(36)
Charge d'intérêts ¹	(28)	(3)	(1)	—	(32)	3	(160)	(189)
Impôt exigible.....	2	(1)	(1)	—	—	—	5	5
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	(3)	—	(3)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	(192)	(192)
Fonds provenant des activités.....	117	9	4	(25)	105	—	—	—
Charge d'amortissement.....	(55)	(11)	(4)	—	(70)	2	(186)	(254)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	(6)	(2)	—	—	(8)	1	(34)	(41)
Recouvrement (charge) d'impôt différé.....	(7)	1	—	—	(6)	—	(2)	(8)
Divers.....	(12)	1	1	—	(10)	—	34	24
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	(3)	—	(3)
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	188	188
Résultat net attribuable à la société en commandite.....	37 \$	(2) \$	1 \$	(25) \$	11 \$	— \$	— \$	11 \$

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de néant est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net des filiales en exploitation de 4 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata de la société et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à la société et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2021 :

(EN MILLIONS)	Attribuable à la société en commandite						Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits.....	478	113	86	65	—	742	(22)	936	1 656
Autres produits.....	17	4	3	—	—	24	—	(5)	19
Coûts d'exploitation directs.....	(179)	(33)	(24)	(23)	—	(259)	9	(337)	(587)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	13	—	13
BAIIA ajusté.....	316	84	65	42	—	507	—	594	—
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	(102)	(102)	—	—	(102)
Charge d'intérêts ¹	(67)	(20)	(27)	(10)	(4)	(128)	4	(212)	(336)
Impôt exigible.....	(10)	(2)	—	—	—	(12)	—	(19)	(31)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	(4)	—	(4)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	(363)	(363)
Fonds provenant des activités.....	239	62	38	32	(106)	265	—	—	—
Charge d'amortissement.....	(125)	(61)	(42)	(20)	—	(248)	6	(323)	(565)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	(15)	(18)	6	(3)	3	(27)	2	41	16
Recouvrement (charge) d'impôt différé.....	13	2	1	1	4	21	—	(2)	19
Divers.....	(23)	(10)	(9)	(2)	(49)	(93)	—	(84)	(177)
Dividendes sur les actions échangeables de catégorie A ¹	—	—	—	—	(104)	(104)	—	—	(104)
Réévaluation des actions échangeables et des actions de catégorie B.....	—	—	—	—	788	788	—	—	788
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	(8)	—	(8)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	368	368
Résultat net attribuable à la société en commandite.....	89	(25)	(6)	8	536	602	—	—	602

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 1 million \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net de 5 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. La charge d'intérêts de 440 millions \$ comprend la charge d'intérêts et les dividendes sur les actions échangeables de BEPC.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata de la société et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à la société et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2020 :

(EN MILLIONS)	Attribuable à la société en commandite					Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité	Énergie éolienne	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits.....	509	29	26	—	564	(23)	1 076	1 617
Autres produits.....	13	—	—	—	13	—	11	24
Coûts d'exploitation directs.....	(175)	(11)	(15)	—	(201)	10	(352)	(543)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	13	—	13
BAIIA ajusté.....	347	18	11	—	376	—	735	—
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	(44)	(44)	—	(21)	(65)
Charge d'intérêts ¹	(63)	(6)	(3)	—	(72)	5	(290)	(357)
Impôt exigible.....	(5)	(1)	(1)	—	(7)	—	(7)	(14)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	(5)	—	(5)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	(417)	(417)
Fonds provenant des activités.....	279	11	7	(44)	253	—	—	—
Charge d'amortissement.....	(115)	(21)	(9)	—	(145)	5	(373)	(513)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	9	(2)	(1)	1	7	2	(15)	(6)
Recouvrement (charge) d'impôt différé.....	(26)	2	—	—	(24)	—	(25)	(49)
Divers.....	(19)	1	—	—	(18)	—	33	15
Quote-part des pertes découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	(7)	—	(7)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	380	380
Résultat net attribuable à la société en commandite.....	128	(9)	(3)	(43)	73	—	—	73

¹⁾ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 1 million \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net des filiales en exploitation de 37 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau suivant présente de l'information relative à certains éléments de l'état de la situation financière de notre société par secteur ainsi que le rapprochement des résultats au prorata de notre société et de l'état de la situation financière en regroupant les éléments comprenant les placements dans des entreprises associées à la société et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

(EN MILLIONS)	Attribuable à la société en commandite						Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS
	Hydroélectricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Au 30 juin 2021 :									
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	51 \$	30 \$	34 \$	14 \$	— \$	129 \$	(3) \$	270 \$	396 \$
Immobilisations corporelles.....	11 377	1 537	1 699	1 140	—	15 753	(523)	19 018	34 248
Total de l'actif.....	12 628	2 111	1 850	1 190	12	17 791	(170)	21 184	38 805
Total des emprunts.....	2 769	866	1 305	507	—	5 447	(162)	7 623	12 908
Autres passifs.....	3 142	575	220	85	6 762	10 784	(8)	3 677	14 453
Pour le semestre clos le 30 juin 2021 :									
Nouvelles immobilisations corporelles.....	92	25	41	4	—	162	(5)	300	457
Au 31 décembre 2020 :									
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	32 \$	42 \$	39 \$	21 \$	— \$	134 \$	(3) \$	224 \$	355 \$
Immobilisations corporelles.....	11 542	2 093	1 709	1 151	—	16 495	(517)	20 119	36 097
Total de l'actif.....	12 414	2 329	1 867	1 207	9	17 826	(173)	21 820	39 473
Total des emprunts.....	2 690	1 043	1 302	488	—	5 523	(164)	7 463	12 822
Autres passifs.....	2 844	396	200	108	7 577	11 125	(10)	3 811	14 926
Pour le semestre clos le 30 juin 2020 :									
Nouvelles immobilisations corporelles ¹⁾	233 \$	— \$	8 \$	6 \$	— \$	247 \$	(5) \$	178 \$	420 \$

¹⁾ La société a exercé l'option de racheter le contrat de location de sa centrale hydroélectrique en Louisiane d'une puissance de 192 MW et a comptabilisé un ajustement de 247 millions \$ (montant net de 185 millions \$ pour la société) à l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant.

Informations sectorielles additionnelles

Le tableau suivant présente les produits consolidés par type de technologie pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Hydroélectricité.....	463 \$	433 \$	941 \$	1 002 \$
Énergie éolienne.....	144	141	346	279
Énergie solaire.....	144	124	252	216
Transition énergétique.....	66	66	117	120
Total.....	817 \$	764 \$	1 656 \$	1 617 \$

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence consolidées par région géographique :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Amérique du Nord.....	19 849 \$	21 242 \$
Colombie.....	7 529	8 150
Brésil.....	2 957	2 711
Europe.....	4 287	4 366
	34 622 \$	36 469 \$

5. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, le taux d'imposition effectif de la société s'est établi à 2,0 % (36,4 % en 2020). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du bénéfice non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers ¹	Total ²
Au 31 décembre 2020.....	22 846 \$	6 316 \$	6 786 \$	149 \$	36 097 \$
Ajouts.....	172	89	182	14	457
Transferts vers les actifs détenus en vue de la vente.....	—	(759)	—	—	(759)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global					
Variation de la juste valeur.....	—	(257)	—	—	(257)
Écart de conversion.....	(633)	(26)	(70)	4	(725)
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net					
Charge d'amortissement.....	(219)	(183)	(157)	(6)	(565)
Au 30 juin 2021 ³	22 166 \$	5 180 \$	6 741 \$	161 \$	34 248 \$

¹⁾ Comprend la biomasse et la cogénération.

²⁾ Comprend des actifs en construction de 238 millions \$ (183 millions \$ en 2020) du secteur hydroélectrique, de 182 millions \$ (96 millions \$ en 2020) du secteur énergie éolienne, de 348 millions \$ (172 millions \$ en 2020) du secteur énergie solaire et de 6 millions \$ (1 million \$ en 2020) du secteur divers.

³⁾ Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 55 millions \$ (55 millions \$ en 2020) du secteur hydroélectrique, de 133 millions \$ (159 millions \$ en 2020) du secteur énergie éolienne, de 162 millions \$ (149 millions \$ en 2020) du secteur énergie solaire et de 2 millions \$ (2 millions \$ en 2020) du secteur divers.

7. EMPRUNTS

Emprunts sans recours

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts sans recours, à long terme, et grevant des actifs précis, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours contractés aux États-Unis et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL ») et le taux interbancaire offert en euros (le « taux EURIBOR »). La société a recours à des swaps de taux d'intérêt aux États-Unis et en Colombie pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours contractés au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables de la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, majoré d'une marge. Les emprunts sans recours contractés en Colombie sont assortis de taux variables de l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de la Banque centrale de Colombie, ou de l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Banque centrale de Colombie, majorés d'une marge.

Il est actuellement prévu que le taux Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») remplacera le TIOL en dollars américains, que le taux Sterling Overnight Index Average (« SONIA ») remplacera le TIOL en livres sterling et que le taux en euros à court terme (« €STR ») remplacera le TIOL en euros. Il est prévu que le remplacement du TIOL en livres sterling et du TIOL en euros entre en vigueur d'ici le 31 décembre 2021. Le remplacement du TIOL en dollars américains devrait entrer en vigueur d'ici le 30 juin 2023. Au 30 juin 2021, ces réformes n'avaient eu aucune incidence sur les emprunts assortis de taux d'intérêt variables contractés par la société.

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2021				31 décembre 2020			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Emprunts sans recours								
Hydroélectricité.....	5,0	8	5 637 \$	6 083 \$	4,9	8	5 412 \$	6 108 \$
Énergie éolienne.....	3,6	9	2 638	2 864	3,8	10	3 041	3 428
Énergie solaire.....	3,5	12	3 715	4 131	3,4	12	3 480	4 038
Transition énergétique ...	3,7	12	943	1 009	3,8	12	926	1 021
Total	4,2	9	12 933 \$	14 087 \$	4,1	10	12 859 \$	14 595 \$
Ajouter : primes non amorties ¹			55				56	
Déduire : coûts de financement non amortis ¹			(80)				(93)	
Moins : tranche courante			(927)				(775)	
			<u>11 981 \$</u>				<u>12 047 \$</u>	

¹⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Au premier trimestre de 2021, la société a conclu un financement d'un emprunt s'élevant à 180 milliards COP (50 millions \$). L'emprunt, divisé en deux tranches, porte intérêt au taux de base applicable, majoré d'une marge moyenne de 1,09 %, et vient à échéance en mars 2023.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, la société a conclu un financement de 1,5 milliard R\$ (300 millions \$) visant un projet de développement d'énergie solaire au Brésil. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 5,2 %, et vient à échéance en 2045.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, la société a conclu un financement de 350 millions R\$ (70 millions \$) visant un projet de développement d'énergie solaire au Brésil. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 1,59 %, et vient à échéance en 2022.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, la société a conclu un financement de 600 milliards COP (159 millions \$) en Colombie. L'emprunt est composé d'une obligation portant intérêt à un taux fixe de 6,49 %, et vient à échéance en 2026, d'une obligation portant intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 3,35 %, et vient à échéance en 2029 et d'une obligation portant intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 4,45 %, et vient à échéance en 2041.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, la société a conclu un financement de 85 milliards COP (23 millions \$) en Colombie. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 2,69 %, et vient à échéance en 2031.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, la société a conclu un refinancement de 200 millions \$ CA (162 millions \$) visant un portefeuille d'énergie solaire au Canada. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 1,25 %, et vient à échéance en 2035.

8. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle de la société se répartissaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Participations ne donnant pas le contrôle		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	9 627 \$	10 290 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite.....	258	258
	9 885 \$	10 548 \$

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infra- structure Fund	Brookfield Infra- structure Fund II	Brookfield Infra- structure Fund III	Brookfield Infra- structure Fund IV	Investisseurs institutionnels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	The Catalyst Group	TerraForm Power	Divers	Total
Au 31 décembre 2020	1 002 \$	1 902 \$	3 082 \$	74 \$	2 650 \$	14 \$	97 \$	961 \$	508 \$	10 290 \$
Résultat net	2	(15)	(27)	(2)	83	—	11	(57)	(5)	(10)
Autres éléments du résultat global	(79)	(1)	(106)	6	(230)	(1)	—	(5)	3	(413)
Apports en capital	—	—	—	38	—	—	—	—	—	38
Dividendes déclarés	(4)	(5)	(98)	(11)	(120)	(1)	(4)	(41)	(6)	(290)
Divers	—	—	(5)	—	—	—	—	(5)	22	12
Au 30 juin 2021	921 \$	1 881 \$	2 846 \$	105 \$	2 383 \$	12 \$	104 \$	853 \$	522 \$	9 627 \$
Participations détenues par des tiers...	75 %-80 %	43 %-60 %	23 %-71 %	75 %	53 %	0,3 %	25 %	33 %	21 %-30 %	

9. ACTIONS ÉCHANGEABLES DE BEPC, ACTIONS DE CATÉGORIE B DE BEPC ET ACTIONS DE CATÉGORIE C DE BEPC

Les actions échangeables de BEPC et les actions de catégorie B de BEPC sont classées comme des passifs étant donné leurs caractéristiques d'échange et de rachat. Les actions de catégorie B de BEPC et les actions échangeables de BEPC émises dans le cadre de la distribution spéciale et de l'acquisition de TerraForm Power ont été comptabilisées à la juste valeur, soit 28,28 \$ l'action. Après leur comptabilisation initiale, les actions échangeables de BEPC et les actions de catégorie B de BEPC sont comptabilisées au coût amorti et réévaluées en fonction des modifications apportées aux flux de trésorerie contractuels liés aux actions. Ces flux de trésorerie sont estimés en fonction du cours d'une part de BEP. Au 30 juin 2021, les actions échangeables de BEPC et les actions de catégorie B de BEPC ont été réévaluées en fonction du cours de clôture d'une part de BEP à la Bourse de New York, soit 38,57 \$ l'action. Les profits ou les pertes de réévaluation associés à ces actions sont comptabilisés dans les comptes de résultat. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021, nos porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 6 033 actions échangeables et 9 642 actions échangeables de BEPC contre un nombre équivalent de parts de société en commandite, ce qui a donné lieu à une baisse du passif financier de 1 million \$. La société a versé des dividendes totalisant respectivement 52 millions \$ et 104 millions \$ sur les actions échangeables de BEPC en circulation au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021. Les dividendes sur les actions échangeables de BEPC sont présentés au poste Charge d'intérêts dans le compte de résultat.

Le tableau suivant présente l'historique des actions échangeables de BEPC et des actions de catégorie B de BEPC en circulation ainsi que le passif et les profits et pertes de réévaluation qui leur sont associés.

	Actions échangeables de BEPC en circulation (actions)	Actions de catégorie B de BEPC en circulation (actions)	Actions échangeables de BEPC et actions de catégorie B de BEPC (millions \$)
Solde au 31 décembre 2020	172 180 417	165	7 430 \$
Émission des actions ¹⁾	38 996	—	1
Échanges d'actions	(9 642)	—	(1)
Réévaluation du passif	—	—	(788)
Solde au 30 juin 2021	172 209 771	165	6 642 \$

¹⁾ Associé aux unités d'actions temporairement incessibles de TerraForm Power qui ont été prises en charge par la société dans le cadre de l'acquisition de TerraForm Power, réalisée le 31 juillet 2020, puis ajusté pour tenir compte du fractionnement de parts à raison de trois pour deux réalisé en décembre 2020.

À l'instar des actions échangeables de BEPC et des actions de catégorie B de BEPC, les actions de catégorie C de BEPC sont classées dans les passifs en raison de leur caractéristique de rachat. Les actions de catégorie C de BEPC, qui sont de rang inférieur à toutes les autres actions ordinaires, respectent toutefois certains critères d'admission et sont classées comme des instruments de capitaux propres étant donné le peu d'exemptions du champ d'application d'IAS 32. Au 30 juin 2021, 189,6 millions d'actions de catégorie C de BEPC étaient émises et en circulation.

En décembre 2020, la société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions échangeables de BEPC en circulation. La société peut racheter jusqu'à concurrence de 8,6 millions d'actions échangeables de BEPC, soit 5 % de chacune des actions échangeables de BEPC émises et en circulation. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités viendra à échéance le 15 décembre 2021, ou plus tôt si la société termine ses rachats avant cette date. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021, aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée.

10. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de la société pour le semestre clos le 30 juin 2021 :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021
Solde au début de l'exercice.....	372 \$
Quote-part du résultat net.....	1
Dividendes reçus.....	(1)
Écart de conversion et autres.....	2
Solde à la fin de l'exercice	374 \$

11. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société se présentent comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Trésorerie	391 \$	347 \$
Dépôts à court terme	5	8
	396 \$	355 \$

12. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions de la société se présentent comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Activités	149 \$	123 \$
Obligations liées au crédit.....	76	72
Projets de développement.....	63	34
Total.....	288	229
Moins : à long terme.....	(87)	(75)
À court terme	201 \$	154 \$

13. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants de la société se composent des éléments suivants :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Créances clients.....	485 \$	471 \$
Charges payées d'avance et créances diverses.....	66	45
Stocks.....	22	22
Actifs d'impôt exigible	8	5
Autres créances à court terme et actifs garantis	257	80
	838 \$	623 \$

La société reçoit essentiellement des paiements mensuels provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas un montant important de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances aux termes des contrats conclus avec les clients sont comprises dans les créances clients.

14. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres crédateurs de la société sont comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Créditeurs liés aux activités d'exploitation.....	235 \$	203 \$
Dettes fournisseurs	137	114
Intérêts à payer sur des emprunts	66	65
Distributions à payer sur actions échangeables de BEPC ¹	16	11
Tranche à court terme des obligations locatives.....	26	30
Divers	29	27
	509 \$	450 \$

¹⁾ Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs d'actions externes. Les montants à payer à Brookfield et à la société en commandite sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

15. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de ses activités, la société est partie à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

La société, avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir environ 54 millions R\$ (11 millions \$) en vue d'acquérir un portefeuille de développement d'énergie éolienne au Brésil d'une puissance de 270 MW. À la clôture de la transaction, qui devrait avoir lieu au premier trimestre de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, la société devrait détenir une participation de 25 %.

La société, avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir 153 milliards COP (41 millions \$) en vue d'acquérir un portefeuille de projets de développement d'énergie solaire en Colombie d'une puissance de 38 MW. La clôture de la transaction devrait se faire au premier trimestre de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation de la société devrait s'élever à 21,6 %.

Une partie intégrante de la stratégie de la société consiste à participer, avec des investisseurs institutionnels, à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui visent des acquisitions correspondant au profil de la société. Dans le cours normal de ses activités, la société s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant. De temps à autre, afin de permettre à ce que les activités d'investissement soient réalisées en temps opportun et de façon efficace, la société financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes parrainés par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), la société ou des co-investisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Éventualités

Notre société et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée de la société ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Le 22 décembre 2020, notre filiale, TerraForm Power, a reçu une décision défavorable à l'égard de la requête de jugement sommaire dans le cadre d'un litige portant sur un ancien différend contractuel. Ce litige était antérieur à l'acquisition en 2017, par Énergie Brookfield et ses partenaires institutionnels, d'une participation initiale de 51 % dans TerraForm Power et est associé à une allégation selon laquelle TerraForm Power avait l'obligation de verser des paiements indexés sur les bénéfices futurs en lien avec l'acquisition à un tiers de certains actifs en développement par l'ancienne société mère de TerraForm Power. La décision du tribunal prononcée en faveur du demandeur lui accorde environ 231 millions \$, plus les intérêts courus depuis mai 2016 à un taux annuel non composé de 9 % prévu par la loi applicable dans l'État de New York. Au cours du trimestre, TerraForm Power a conclu une entente de règlement définitive avec les demandeurs. Le montant du règlement versé par TerraForm Power est de près de 50 millions \$, soit en deçà du montant prévu dans la décision du tribunal, incluant les intérêts courus. Une filiale détenue en partie par Énergie Brookfield détenant des actions de TerraForm Power était contractuellement en droit de recevoir des actions supplémentaires de TerraForm Power en contrepartie des frais liés au litige. Cette émission a eu lieu après la clôture du trimestre et a entraîné une dilution négligeable de la participation d'Énergie Brookfield dans TerraForm Power.

Les filiales de la société elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

La société, de concert avec des investisseurs institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement puisqu'elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV et Brookfield Global Transition Fund. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par les filiales de la société au 30 juin 2021 totalisaient 685 millions \$ (687 millions \$ en 2020).

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la société intervient dans des conventions qui prévoient l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers et dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, de vente et d'achat d'actifs et de services, et de transfert de crédits d'impôt ou de subventions liés à la production d'énergie renouvelable provenant de partenariats donnant droit à des avantages fiscaux. La société a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation et des conventions de garantie empêche la société de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle.

Deux filiales de la société ont garanti entièrement et inconditionnellement i) les billets à moyen terme émis et à payer par Brookfield Renewable Partners ULC, filiale de financement d'Énergie Brookfield, ii) les actions privilégiées de premier rang d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc., iii) certaines parts privilégiées d'Énergie Brookfield, iv) les obligations d'Énergie Brookfield aux termes de ses facilités de crédit bilatérales et v) les billets émis par Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. dans le cadre de son programme de papier commercial américain. BRP Bermuda Holdings I Limited (« BBHI »), filiale de la société, a garanti entièrement et inconditionnellement les billets subordonnés perpétuels émis par Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. Aucun de ces accords n'a ou ne pourrait raisonnablement avoir une incidence considérable, actuellement ou à l'avenir, sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou nos charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées de la société sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées de la société se font principalement avec la société en commandite et Brookfield.

Internalisation de la commercialisation de l'énergie

Au cours du premier trimestre de 2021, la société et la société en commandite ont conclu une convention visant à internaliser toutes les activités de commercialisation de l'énergie en Amérique du Nord au sein de la société. La convention prévoit le transfert des conventions d'achat d'électricité de la société en commandite et des conventions d'achat d'électricité de tierces parties visant certaines centrales électriques dans les États du Maine et du New Hampshire détenues par Great Lakes Holding America (« GLHA ») qui sont décrites ci-dessous. Certaines conventions d'achat d'électricité de tierces parties ont été également transférées à la société dans le cadre de l'internalisation des activités de commercialisation de l'énergie en Amérique du Nord de la société en commandite.

La convention est entrée vigueur le 1^{er} avril 2021.

Conventions d'agence d'électricité

Certaines filiales de la société ont conclu des conventions d'agence d'électricité, nommant la société en commandite en tant que mandataire exclusif à l'égard de la vente d'électricité, y compris de la prestation de services de transport et d'autres services supplémentaires. De plus, la société en commandite se chargeait de l'ordonnancement et de la répartition, et voyait au transport de l'électricité produite et de l'électricité fournie à des tiers conformément aux pratiques prudentes de l'industrie. En vertu de chaque convention, la société en commandite avait droit au remboursement de tous les frais tiers engagés et, dans certains cas, recevait une rémunération supplémentaire en échange de la prestation de ses services de vente d'électricité et d'autres services.

Une fois entrée en vigueur l'internalisation de la commercialisation de l'énergie, toutes les conventions d'agence d'électricité ont été transférées de la société en commandite à la société.

Autres conventions relatives aux produits

Aux termes d'une convention d'achat d'électricité de 20 ans, la société en commandite achetait toute l'énergie produite par plusieurs centrales électriques dans les États du Maine et du New Hampshire détenues par GLHA au prix de 37 \$ le MWh. Les tarifs d'électricité étaient soumis à un ajustement annuel égal à 20 % de l'augmentation de l'IPC au cours de l'année précédente.

Une fois entrée en vigueur l'internalisation de la commercialisation de l'énergie, la convention d'achat d'électricité conclue avec GLHA a été transférée à la société.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020	2021	2020
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits.....	35 \$	99 \$	108 \$	225 \$
Coûts d'exploitation directs				
Achats d'énergie ¹	(9) \$	(2) \$	(13) \$	(5) \$
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services	(5)	2	(6)	(4)
Services d'assurance ²	—	(5)	—	(10)
	(14) \$	(5) \$	(19) \$	(19) \$
Charge d'intérêts				
Emprunts.....	(12) \$	— \$	(12) \$	(1) \$
Coûts de service de gestion	(47) \$	(36) \$	(102) \$	(65) \$

¹⁾ Certaines filiales qui sont contrôlées par la société selon une convention de vote ont conclu des conventions aux termes desquelles la société en commandite a été nommée comme leur mandataire pour conclure certaines opérations sur dérivés avec des contreparties externes pour se couvrir contre des fluctuations des prix d'acquisition d'électricité. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, la société a comptabilisé respectivement un gain de néant et de 62 millions \$ (néant en 2020) lié à une convention d'agence qui, jusqu'à présent, avait été exclu des achats d'énergie.

²⁾ Les honoraires liés aux services d'assurance sont versés à une filiale de Brookfield Asset Management, laquelle agit comme courtier entre des assureurs externes et notre société. À compter de 2020, les honoraires liés aux services d'assurance sont versés directement aux assureurs externes. Les honoraires versés à la filiale de Brookfield Asset Management pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 s'établissaient à néant.

INFORMATION GÉNÉRALE

Bureau principal

250 Vesey Street
New York, NY
États-Unis
Téléphone : 441 294-3304
Télécopieur : 441 516-1988
<https://bep.brookfield.com/bepc>

Dirigeants de Brookfield Renewable Corporation

Connor Teskey
Chef de la direction

Wyatt Hartley
Chef de la direction des finances

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue
9th floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone (sans frais) : 800 564-6253
Télécopieur (sans frais) : 888 453-0330
www.computershare.com

Administrateurs de Brookfield Renewable Corporation

Jeffrey Blidner
Eleazar de Carvalho Filho
Scott Cutler
Nancy Dorn
David Mann
Lou Maroun
Patricia Zuccotti
Stephen Westwell
Sachin Shah

Symboles boursiers

NYSE : BEPC (action)
TSX : BEPC (action)

Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Brookfield Energy Corporation, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com/bepc>. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières par l'intermédiaire d'EDGAR aux États-Unis, à l'adresse www.sec.gov, et par l'intermédiaire de SEDAR au Canada, à l'adresse www.sedar.com.

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le 416 649-8172 ou en écrivant à l'adresse enquiries@brookfieldrenewable.com.

BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION

bep.brookfield.com

NYSE: BEPC

TSX: BEPC.UN